

NR Flash

SPORTS en p. 3 et 5 :
 — Suisse-Allemagne à Genève.
 — Les épreuves de sélection en Valais.
 — Victoires françaises à Oberstaufen.
LOCALES en p. 6, 7, 8, 10 et 11 :
 — Bataille rangée à Verbier.
 — Démission du major Darbellay.
 — Accidents à la chaîne.
INFORMATIONS ETRANGERES ET SUISSES en p. 12.

Nouvelliste du Rhône

PREMIER QUOTIDIEN VALAISAN DU MATIN

Tél. 027 2 31 51-52 - CCP 19-274 - Publicité: PUBLICITAS SA 027 2 44 22 - Le no 30 ct.

CARROSSERIE



TORSA

TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS
 SIERRE SION VIÈGE

Les deux plus jeunes chanteurs du monde



MONTANA — Vanina, trois ans et Vladimir, cinq ans, sont les plus jeunes chanteurs du monde. Nous les avons admirés au Refuge, dans un répertoire des plus variés. Accompagnés de leurs parents les Vinitzki, costumés tour à tour en danseurs russes, en marquis, en tyroliens ou autre, ils charment le public par leurs danses, leurs mimés et leurs chants. On peut ne pas être d'accord avec le principe de présenter de si jeunes enfants en public, on est tout de même pris. Qui qu'on dise, on ne peut en tout cas pas leur reprocher d'être yé-yé, car c'est peut-être les seuls chanteurs qui ont l'âge mental de ce qu'ils interprètent.

Allocution de Nouvel-An de M. Tschudi, président de la Confédération

Comment améliorer la maison suisse

Selon la tradition M. Hans-Peter Tschudi, président de la Confédération, a adressé le jour de l'An à midi dans une allocution radiodiffusée et le soir au cours d'une émission télévisée à tout le peuple suisse, hommes et femmes, jeunes et vieux, des 25 cantons et des quatre régions linguistiques ses vœux cordiaux de santé et de prospérité.

Dans son message, qui a lu en allemand, en français et en italien, le président de la Confédération a déclaré :

« Puisse la bénédiction de Dieu s'étendre sur notre pays et sur notre peuple durant l'année qui vient de commencer.

Au seuil de cette année, nous pensons avec un particulier attachement à nos compatriotes à l'étranger. Nous sommes heureux que les Suisses de l'étranger restent unis au pays avec fidélité et amour. La Suisse n'est plus comme autrefois une terre d'où l'on émigre. Depuis des années, les étrangers qui viennent chez nous dépassent en nombre nos concitoyens qui s'expatrient. C'est pourquoi j'adresse un cordial salut aux étrangers travaillant dans notre pays.

Comme chef du département fédéral de l'intérieur, j'ai à m'occuper de nos assurances sociales. Cette tâche me fait toucher de près les soucis, les souffrances et les misères des vieilles gens, des invalides, des malades et des blessés. C'est à eu que s'adressent au jour du Nouvel-An les vœux les plus chaleureux du Conseil fédéral.

Profitons du passage à une nouvelle année pour jeter un coup d'œil sur nos affaires publiques. Nous constatons que la haute conjoncture économique persiste. Cela nous a valu une amélioration de notre mode de vie et nous a permis d'édifier maint ouvrage que nous n'aurions pu envisager auparavant. Cette évolution ne va malheureusement pas sans danger.

Si l'on tire profit sans ménagement des fruits de la conjoncture économique, le franc suisse risque de perdre de son pouvoir d'achat. Aussi la lutte contre le renchérissement doit-elle être au premier rang de nos préoccupations.



Le nouveau président de la Confédération M. Tschudi, quittant le Palais fédéral après avoir reçu les vœux des diplomates, répond du geste aux acclamations de la foule.

vons apporter à la maison suisse les améliorations qui s'imposent. Quelle sera la part de chacun de nous à cette œuvre? Il n'est pas possible au cours d'une brève allocution de mettre en lumière toutes les tâches de la communauté ni les nombreux problèmes de la vie publique. C'est pourquoi je me bornerai à citer deux exemples tirés de domaines tout différents.

Année après année, nous perdons sur nos routes un bataillon entier de gens enlevés dans la force de l'âge. Des dizaines de milliers d'autres sont blessés. L'année 1965 réserve-t-elle aussi tant de tristesse et de deuils aussi cruels à de nombreuses familles? La réponse dépend de nous. Nous pouvons prévenir presque tous les accidents de la route en suivant les règles de la circulation et en usant de prudence et d'égards. Engageons-nous donc aujourd'hui à nous comporter durant toute l'année de telle sorte que les routes suisses deviennent sûres.

Si nous jetons un regard vers l'avenir, nous pensons aussitôt à notre jeunesse, qui, bientôt, aura à diriger l'Etat et assumer la responsabilité de l'économie. C'est notre devoir à nous adultes, celui des parents et des autorités responsables, de l'école de fournir aux jeunes le bagage dont ils ont besoin : un caractère formé et trempé par l'éducation ainsi qu'une instruction et une culture solides. Les communes, les cantons et la Confédération doivent accorder la priorité à cette tâche décisive. C'est pourquoi nous voulons vouer notre attention constante aux besoins de l'école à tous les degrés et à l'encouragement de la recherche.

Des commencements de résultats se sont déjà fait sentir, sans plus. Le maintien d'une monnaie saine est une tâche que les autorités ne peuvent pas, à elles seules, mener à bien. Il faut que la communauté prenne conscience de ce problème économique et que tous les milieux de la population concourent à sa solution.

Les mesures sociales les plus importantes mises en vigueur l'an passé ont été les augmentations des prestations de l'AVS, de l'assurance-invalidité et du régime des allocations pour perte de salaire et de gain. La solidarité nationale envers les milieux moins favorisés donne d'heureux résultats. Veillons désormais à ce que ces avantages ne soient pas réduits à néant par la dépréciation de la monnaie.

Le grand événement de l'année 1964 a été l'Exposition nationale suisse à Lausanne. Façonnée selon l'esprit et avec le charme romands dans un site magnifique des bords du Léman, l'Expo a présenté de manière saisissante la Suisse d'aujourd'hui : sa structure politique ainsi que ses activités économiques et culturelles. Elle a aussi mis en évidence avec clarté et avec franchise certains défauts et certaines lacunes.

Le début d'une année nouvelle nous engage à chercher comment nous pou-

Le grand président américain Kennedy avait tracé à son pays une nouvelle frontière et lui avait proposé un but élevé. Certes, la Suisse ne saurait avoir des communes mesures avec les Etats-Unis. Sur un point cependant il n'y a entre nous aucune différence. Nous devons, nous aussi, intensifier nos efforts pour venir à bout des problèmes importants que pose la rapide évolution de l'économie, de la science et de la technique. Il est plus difficile encore à un petit pays qu'à une grande puissance de marcher au pas du progrès et de se maintenir dans le groupe d'avant-garde.

Les nombreux problèmes dont nous avons à délibérer exigent de nous et surtout de la jeune génération, que nous les résolvions avec esprit d'initiative et détermination. Si je puis me permettre d'utiliser la formule frappante du professeur Karl Schmid, je dirai qu'en 1965, le fait d'être un petit Etat ne nous causera aucun malaise, mais nous donnera confiance et force créatrice. Espérons que la paix sera sauvegardée sur notre globe terrestre afin que nous puissions nous vouer à l'œuvre d'édification de notre cher pays suisse.

* LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME * LETTRE DE ROME *

Autour de la personnalité de M. Saragat

nouveau président de la République

La presse dans son ensemble paraît se montrer satisfaite de l'élection du nouveau président de la République, après une série de vingt-et-un scrutins, révélateurs des divisions toutes autres qu'édifiantes qui régnent au sein de la démocratie-chrétienne.

La presse se montre satisfaite, car enfin l'Etat a un chef, et il est dans les traditions du pays de s'exprimer avec respect et même avec admiration sur le locataire du palais du Quirinal, jadis résidence des papes et des rois, quelles que soient ses tendances politiques. Le président de la République semble encore bénéficier de la vénération qui entourait la monarchie.

Leader du parti social-démocratique, M. Saragat a de tout temps passé pour un défenseur convaincu de la démocratie et de la liberté, pour un promoteur de la justice sociale. Il s'est révélé, spécialement comme ministre des Affaires étrangères, partisan convaincu de l'unité européenne et de l'alliance atlantique.

LES COMMUNISTES JUBILENT

La presse communiste jubile. Elle se plaît à relever l'apport déterminant des partis de gauche et tout spécialement du parti communiste dans l'élection de M. Giuseppe Saragat à la plus haute charge de l'Etat. Elle salue en lui « un champion de l'antifascisme, un laïc, un homme de gauche, un défenseur des institutions républicaines. »

On comprend cette satisfaction des communistes. Par un jeu habile, ils réussissent, en exploitant les divisions au sein de la démocratie-chrétienne, à faire élire M. Saragat, aux dépens de

M. Giovanni Leone, premier candidat officiel de la démocratie-chrétienne. Ils avaient d'ailleurs usé d'un même stratagème lors de l'élection du troisième président de la République, en imposant aux démocrates-chrétiens la candidature de M. Gronchi, outsider de gauche, dont ceux-ci ne voulaient pas.

AU-DESSUS DES PARTIS

« La Stampa », Turin, de tendance sociale-démocratique, souligne que, ancien leader d'un des partis mineurs, M. Saragat jouira, dans sa haute charge, d'une indépendance difficile à pratiquer pour le représentant d'un grand parti. « La Stampa » relève l'intégrité morale et la cohérence politique de M. Saragat. Elle estime qu'en lui le pays aura un gardien idéal des institutions démocratiques.

Les journaux du parti démocrate-chrétien cherchent à faire bonne mine à mauvais jeu et à justifier la conduite lamentable des parlementaires démocrates-chrétiens (considérés dans leur ensemble). L'un de ces journaux observe qu'après tout M. Saragat a été élu selon les règles du jeu démocratique, même s'il a fallu vingt-et-un scrutins pour arriver à un résultat, tandis qu'une autre feuille, organe officiel du parti, prétend que tout au cours de cette laborieuse élection les parlementaires démocrates-chrétiens ont eu constamment en vue les valeurs supérieures du pays...

UN DOUTE

« Il Resto del Carlino », libéral, Bologne, pose une question délicate : élu grâce à l'apport déterminant des com-

munistes, le nouveau président de la République ne se sentira-t-il pas lié à eux par le devoir de la reconnaissance? Le journal répond par la négative. Qui sait combien, tout au cours de sa longue carrière politique, M. Saragat a lutté contre le communisme, ne peut pas avoir de doutes à ce propos. Il restera anticommuniste. En janvier 1947 M. Saragat n'a-t-il d'ailleurs pas poussé son anticommunisme jusqu'à créer une sécession au sein du parti socialiste de M. Pietro Nenni, auquel il reprochait, à raison, d'être trop lié aux communistes?

FRONT POPULAIRE

« Il Secolo » (néo-fasciste, se montre très inquiet. Il estime que l'élection de M. Saragat par l'ensemble des partis de gauche et par une partie de la démocratie-chrétienne équivaut à une victoire du front populaire.

Défenseur convaincu et cohérent d'un idéal de justice sociale, M. Saragat n'est pas un chrétien. Karl Marx et Goethe comptent parmi ses auteurs préférés. Il se montre respectueux des valeurs chrétiennes, sans toutefois paraître comprendre leur nature profonde. Il en donne une interprétation qui semble s'inspirer d'un marxisme mitigé, éclairé par un vague déisme.

C'est dire qu'à côté des beaux et nobles traits de sa personnalité, le nouveau chef de l'Etat italien manque d'une des qualités qui rendaient si sympathique au peuple italien et — tranchons le mot —, si complète la personnalité de M. Antonio Segni : une foi chrétienne profonde.

Georges HUBER

BOURVIL A L'ECOLE DE SKI



Notre photographe a surpris Bourvil à sa leçon de ski... tout à droite. C'est un élève très studieux... et pour une fois, il est sérieux.

La fée de la glace

par Barbara Cartland

33

— Je pense, avait-il dit, être de retour d'assez bonne heure, mais arrangez votre journée sans moi. Pourquoi n'iriez-vous pas tous les trois déjeuner au Corvelia-Club? Il fait si bon là-haut, en plein soleil.

Les Baker avaient accueilli cette idée avec enthousiasme et Caroline, bien qu'à contrecœur, avait fini par se laisser persuader. Elle ne se souvenait plus du Championnat de patinage, comme Hugues l'escomptait, mais songeait seulement aux Concours Internationaux, deux jours plus tard.

Hugues avait été horrifié d'avoir besoin d'user d'un stratagème pour se rendre libre. « Mais », se dit-il à cet instant, « cela en valait la peine. Cette petite m'enchanté... »

En lui-même il la compara à une fleur printanière, prête à s'épanouir aux premiers rayons de soleil, après la torpeur de l'hiver.

Ernest soudain bondit hors de son siège. — Que je suis donc bête! s'exclama-t-il. Je viens de songer à quelque chose!

Et sans plus d'explication, il se précipita vers la patinoire. — Qu'y a-t-il? questionna Lina. — Je n'en ai pas la moindre idée, répondit Hugues.

Il le regardèrent se frayer un chemin à travers la foule, bousculant presque les gens sur son passage. Il s'arrêta devant le contrôleur chargé de vérifier le nom des concurrents et se mit à lui parler. Sans plus alors s'occuper de lui, ils se tournèrent l'un vers l'autre en souriant.

— Ce ne peut être bien grave, dit Hugues, mais il a bondi comme un diable de sa boîte!

— Cher Ernest... Il est si bon pour moi. Je lui suis depuis un an, redevable de tant d'heures heureuses.

— Il a été l'un des plus célèbres patineurs de son temps. Je me rappelle avoir pensé, en le regardant évoluer sur la glace, comme je l'ai fait en vous voyant aujourd'hui, qu'il dépassait de cent coudées, tous les autres concurrents.

— Vous êtes trop indulgent pour moi, répondit-elle. Je dois sans doute ma chance, à votre porte-bonheur.

— Vous ne l'avez pas perdu au moins?

— Non il est bien attaché, affirma Lina en le tâtant à travers son corsage.

A cet instant, Hugues remarqua à son annulaire une petite chevalière en or.

— Est-ce là la bague dont vous m'avez parlé? demanda-t-il.

— Oh! j'ai oublié de la retirer! s'exclama-t-elle. Ernest par bonheur ne l'a pas vue.

— Votre exhibition l'a tellement enthousiasmé, qu'il n'aurait même pas remarqué une tiare en diamants et plusieurs rangs de perles, il ne regardait que vos patins sur la glace!

Cette boutade la fit rire, mais elle retira soigneusement sa bague.

— Laissez-moi regarder cet anneau magique s'il vous plaît. C'est une chevalière n'est-ce pas?

— Oui, mon père l'a donnée à ma mère avant leur mariage. C'est la seule bague de fiançailles qu'elle ait jamais eue, puisqu'ils se sont mariés secrètement.

— Voyons cela.

Elle déposa la bague dans la main qu'Hugues lui tendait. Il y jeta d'abord un coup d'œil amusé, puis soudain l'air grave, il la regarda de très près.

— D'où tenez-vous cela? demanda-t-il.

— Je viens de vous l'expliquer. Mon père l'a donnée à ma mère avant leur mariage. Il...

A cet instant Ernest revint, le visage épanoui.

— C'est parfait, annonça-t-il en s'asseyant. J'ai craint d'avoir commis une erreur, mais non, tout est pour le mieux. Vous n'avez plus besoin de vous faire de souci.

— Qu'est-ce à dire? demanda Lina.

— Vous vous inquiétez en pensant que votre grand-père allait voir votre nom dans les journaux. C'était vraiment un peu sot de notre part puisque je ne vous avais inscrite que sous votre prénom, pour conserver l'anonymat le plus complet. Depuis je l'avais oublié. Quand aujourd'hui, le secrétaire du comité m'a demandé si votre inscription devait demeurer telle qu'elle était, je lui ai répondu par l'affirmative, sans trop y prêter attention. Du moment qu'ils ont votre licence, de la Fédération, c'est tout ce qu'ils demandent. Je viens de la prier de ne révéler, sous aucun prétexte et à qui que ce soit, votre nom de famille. Quand vous serez proclamée championne, vous serez Mlle Lina de Saint-Moritz. Le patinage ne passionne guère Nicolas, il ne regardera pas les photographies des vainqueurs de très près et ce prénom n'excitera pas sa curiosité. Nous ne courons plus aucun danger une petite... et nous allons pouvoir être tranquilles, jusqu'à son retour.

— Oh Ernest, quel bonheur! Et les reporters? Ne vont-ils pas être trop curieux?

— Ils se contenteront de ce qu'on leur dira. Bien des patineurs ne sont connus du public que sous un seul nom... Songez à Belita. Personne n'a jamais demandé rien de plus. Lina vous êtes Lina vous resterez!

— Oh Ernest que vous êtes intelligent! s'écria la jeune fille avec enthousiasme.

— C'est ce que je me disais, répondit son professeur sans fausse modestie.

Copyright by Opera Mundl

(A suivre)

Phil la fusée



Janvier 3

MEMENTO

SIERRE

Bar du Bourq. — Orchestre Ricardys.

Pharmacie de service. — Pharmacie Zen-Ruffinen, tél. 5 10 29.

Hôpital d'arrondissement. — Heures de visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Clinique Sainte-Claire. — Heures de visite: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 h. 30. Le médecin de service peut être demandé soit à la clinique, soit à l'hôpital.

Château de Villa. — Musée Rilke en permanence.

SION

Cinéma Lux. — Tél.: 2 15 45. Voir annonces.

Cinéma Arlequin. — Tél.: 2 32 42. Voir annonces.

Cinéma Capitole. — Tél.: 2 20 45. Voir annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Fasmeier, tél. 2 16 59.

Médecin de service. — Dr Henri Pitteloud, tél. 2 33 73. Pour le chirurgien s'adresser à l'hôpital de Sion, tél. 2 43 01.

Carrefour des Arts. — Exposition permanente.

MARTIGNY

Cinéma Etoile. — Tél. 6 11 54. Voir aux annonces.

Cinéma Corso. — Tél.: 6 16 22. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Clo-suit, av. de la Gare, tél. 6 11 37.

Médecin de garde. — S'adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 05.

Petite galerie. — exposition permanente.

Ski-Club. — Sortie des Rois du Ski-Club de Martigny au col des Mosses. Inscriptions: Colibri, av. de la Gare, ou Office du tourisme. Départ 7 h., place Centrale.

SAINT-MAURICE

Cinéma Rozy. — Tél. 3 64 17 ou 3 64 84. Voir aux annonces.

Pharmacie de service. — Pharmacie Gallard, tél. 3 62 17.

MONTHEY

Plazza. — Tél. 4 22 90. Voir aux annonces.

Monthéol. — Tél. 4 22 60. Voir aux annonces.

Médecin de service. — Pour les dimanches et jours fériés, tél. 4 11 92.

Pharmacie de service. — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Après les Fêtes



PÂTES de ROLLE



ALBY PITTELOUD

Place de la Gare - SION

présente à ses clients, amis et connaissances ses meilleurs vœux pour la Nouvelle Année.

P 196 S

En cas de troubles menstruels

Les fameux comprimés anti-douleurs

les comprimés Spalt

Dans les pharmacies et drogueries

PRÊTS

sans caution

jusqu'à 10 000 fr. accordés facilement depuis 1930 à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur et à toute personne solvable. Rapidité. Petits remboursements échelonnés jusqu'en 48 mensualités. Discretion.

Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 30 et le samedi matin.

BANQUE GOLAY & Cie

LAUSANNE

Tél. (021) 22 66 33 (3 lignes)

Passage St-François 1°

(Bâtiment Migros)

Sur nos ondes

SOTTENS 7.00 Bonjour à tous. 7.15 Informations. 8.00 Le bulletin routier. 8.25 Miroir-première. 8.30 La terre est ronde. 9.10 Sur les scènes du monde. 9.30 A votre service. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Au carillon de midi. 12.00 Miroir-flash. 12.45 Informations. 12.55 Résultats des courses d'Adelboden. 13.00 Un grand-père en béton armé. 13.05 Le catalogue des nouveautés. 13.30 La jeunesse des vieux maîtres. 13.55 Miroir-flash. 14.00 Fin. 16.00 Miroir-flash. 16.05 Le rendez-vous des isolés. 16.25 Un compositeur et ses interprètes. 16.50 Promenade en pantoufles. 17.00 Euromusique. 17.30 Miroir-flash. 17.35 Perspectives. 18.30 Le micro dans la vie. 19.00 La Suisse au micro. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Impromptu musical. 20.00 Discordances, pièce. 20.45 Quand ça balance... 22.15 Découverte de la littérature. 22.30 Informations. 22.35 Le magazine de la science. 23.00 A l'ombre du succès. 23.30 Hymne national. Fin.

SECOND PROGRAMME 19.00 Emission d'ensemble. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15 Un grand-père en béton armé. 20.25 L'art lyrique. 21.10 Enrichissez votre discothèque. 22.00 Silhouettes classiques. 22.20 L'actualité locale. 22.30 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER 6.15 Informations. 6.20 Gai réveil. 6.50 Pour un jour nouveau. 7.00 Informations. 7.05 Musique de chambre. 7.25 Les trois minutes de la ménagère. 7.30 Emission pour les automobilistes. 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique récréative bretonne. 12.20 Nos compliments. 12.30 Informations. 12.40 Le radio-orchestre. 13.25 Nouveaux disques de musique populaire. 14.00 Emission féminine. 14.30 Mélodies rendues célèbres par Edith Piaf. 15.05 Pages de Liszt. 15.20 Emission pour les aveugles. 16.00 Informations. 16.05 Orchestres, solistes et chefs célèbres. 17.05 Le tiroir du bas. 17.15 Migration des âmes, poèmes. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Musique variée. 18.50 Echos des épreuves internationales de ski d'Adelboden. 19.00 Actualités. 19.20 Communiqués. 20.00 Concert demandé. 20.45 Notre boîte aux lettres. 21.00 Concert demandé. 21.30 Trio Malboro. 22.15 Informations. 22.20 Chronique hebdomadaire. 22.30 Compositeurs hongrois. 23.00 Scènes villageoises. 23.15 Fin.

MONTE CENERI 7.00 Marche. Petit concert. 7.15 Informations. 7.20 Concert minimal. 7.45 Almanach sonore. 8.30 Arrêt. 11.00 Emission d'ensemble. 12.00 Musique variée. 12.30 Informations. 12.40 Orchestre Bijou. 13.00 Le journal de 13 h. 13.10 Le radio-orchestre. 14.00 Arrêt. 16.00 Journal de 16 h. 16.10 Thé dansant et chansons. 17.10 Mélodies de Cologne. 17.30 Solistes de la Suisse italienne. 17.55 Sambas. 18.15 Le micro de la RSI en voyage. 18.45 Petite chronique culturelle. 19.00 Rythmes de blues. 19.05 dez-vous avec les Beatles. 20.00 Tribune des voix. 19.10 Communiqués. 19.15 Informations. 19.45 Rendez-vous avec les Beatles. 20.00 Tribune des voix. 20.30 Orchestre Radiosa. 21.00 Airs d'opéras. 22.15 Mélodies et rythmes. 22.30 Informations. 22.35 Petit bar. 23.00 Ultimes notes. 23.15 Fin.

TELEVISION 19.30 Robinson Crusoe. 20.00 Téléjournal. 20.15 La grand-route. 20.55 A mourir de rire. 22.15 Dernières informations. 22.20 Téléjournal. 22.35 Fin.

ADMINISTRATION ET REDACTION:
1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. (027) 2 31 51 - 52 - Ch. Postaux: 19 - 274

Rédactions régionales:
1870 Monthey, tél. (025) 4 12 38
1890 Saint-Maurice, tél. (025) 3 64 83
1920 Martigny, tél. (026) 6 17 10
3960 Sierre, tél. (027) 5 19 66

TARIF DES ABONNEMENTS:

	3 mois	6 mois	12 mois
Suisse	11 francs	22 francs	42 francs

Etranger: demander les tarifs à l'administration.

RÉGIE DES ANNONCES:
Publicitas S.A., 1950 Sion, tél. (027) 2 44 22 et toutes les agences Publicitas.

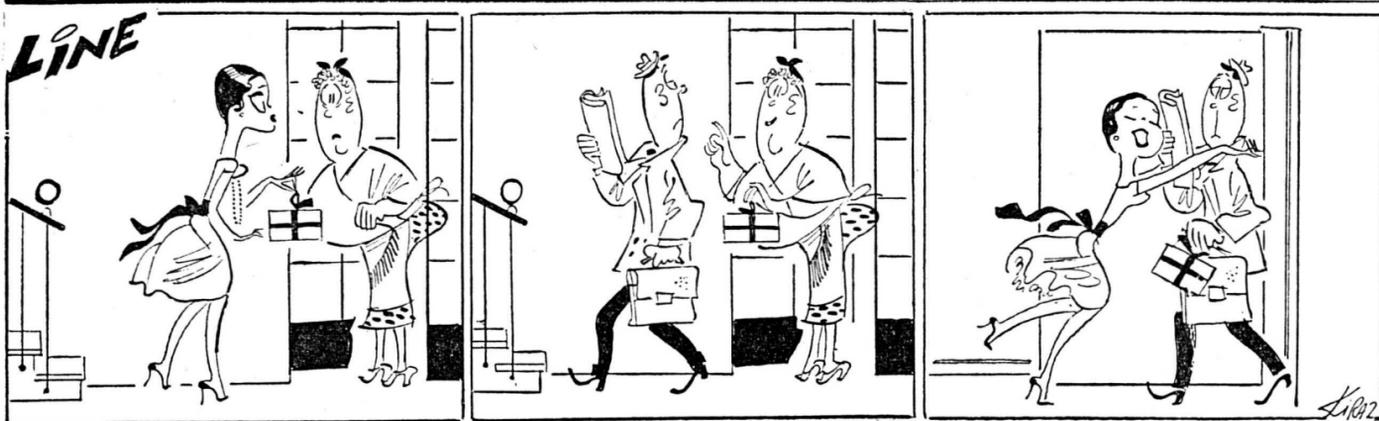
Tarif des insertions:

Annonces:
(le mm sur une colonne de 27 mm) 16 ct. 5.

Réclames:
(le mm sur une colonne de 56 mm) 60 ct. (20% en plus par emplacement pressé).

Réclames première page:
(le mm sur une colonne de 56 mm) 85 ct.

Mortuaires:
(le mm sur une colonne de 56 mm) 40 ct.



... Chéri! Tu n'as pas oublié mon anniversaire!

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

Samedi à Genève, sur la patinoire des Vernets, le 3e Suisse-Allemagne s'est disputé devant 10 000 spectateurs

La défense et le coach ont perdu le match

L'Allemagne jouera dans le groupe A grâce à l'écart d'un seul but - Rentrée fracassante de Roger Chappot

IL EST DES DEFAITES QUI SONT IRRITANTES

Celle que la Suisse a subie samedi soir à Genève en est une, même s'il est apparu que nos joueurs avaient perdu la partie au terme du premier tiers-temps. En effet, lorsqu'une équipe remonte un score déficitaire de trois buts et qu'elle parvient à dicter le jeu comme la Suisse l'a fait au milieu du troisième tiers-temps, elle ne peut perdre que par accident. Ou encore par une erreur de direction. Et c'est bien ce qui s'est produit.

Les Suisses, magnifiques de courage, avaient redressé une situation très compromise grâce au sang-froid de Friedrich, à l'abattage de Wespi, à la rage de vaincre de Naef, au talent de Roger Chappot et au brio de Rigolet chargé une fois de plus de «sauver les meubles» dans les premières minutes du match. Nos joueurs — ceux de Villars surtout — avaient repris la situation en main et les Allemands, surpris par tant de hargne n'en menaient plus large. Pour couronner l'effort des Suisses, le public genevois, généreux, encourageait l'équipe suisse de hockey comme elle ne l'avait plus été depuis dix ans.

Avant le dernier changement de camp, la Suisse avait terminé sa superbe course-poursuite et elle menait enfin à la marque. Cet avantage-là, personne n'avait le droit de le vilipender tant il avait été pénible à conquérir. C'est alors que nos arrières Furrer et Muller sont tombés dans leurs erreurs initiales, facilitant une égalisation à laquelle les Allemands ne croyaient plus. Mais ce n'était pas tout. Alors que ses joueurs profitaient d'un avantage numérique, Bibi Torriani trouvait le moyen de laisser Friedrich, Naef et surtout Roger Chappot sur le banc... Une énorme erreur de Furrer (il faut de la routine dans ces minutes-là...) et Koepf donnait aux Allemands la victoire du dernier souffle.

Quand on soulignera que c'est sur l'insistance de Martini que Torriani s'est décidé à faire sortir Rigolet dans l'ultime minute afin de tenter le tout pour le tout, on saisira à quel point le «coach» de notre équipe était désemparé. Or on lui demande précisément de garder la tête froide lorsque ses joueurs, pris par l'enjeu du match, peuvent commettre des fautes...

Une fois la victoire à portée de main — une victoire d'autant plus précieuse qu'elle avait paru un instant chimérique — il fallait prendre toutes mesures utiles pour la conserver. En d'autres termes, il fallait renforcer la défense qui avait été faible jusque là en y incorporant un joueur de la routine et de la classe de Martini. L'opération se justifiait d'autant plus que l'ex-Canadien manquait en attaque de ce venin que nous lui avions connu à Augsburg. Et puis surtout, il fallait demander à nos meilleurs joueurs de faire l'ultime effort au lieu de les laisser sur le banc, transformés en spectateurs impatients et malheureux.

Quand deux équipes se tiennent de si près, quand l'adversaire est privé de son meilleur attaquant (Trautwein), quand l'enjeu est si important, ce sont de petits facteurs psychologiques qui décident de l'issue du match. C'est pour cela que le rôle d'un «coach» est si important. Or, dans ce rôle, Bibi Torriani a manqué de jugeotte. La maladresse de deux de nos arrières a fait le reste. Dommage tout de même, car la victoire était accessible pour avoir été ardemment convoitée...

Eric WALTER



Le but de la victoire allemande. Grâce à ce 7ème but allemand marqué ici par Koepf attaqué par Muller, l'équipe germanique jouera contre la Norvège.

Hockey sur glace: Slovan Bratislava remporte la «soupière» de Villars

La semaine internationale de Villars est terminée samedi après-midi par le match opposant le C.P. Liège aux Tchécoslovaques de Slovan Bratislava. Ces derniers se sont imposés par 5-1 (2-0 0-0 3-1) devant un millier de spectateurs. Ils remportent ainsi définitivement la «Soupière de Villars» pour

l'avoir gagnée trois fois consécutivement. Ce dernier match s'est disputé sous la neige et par le brouillard. Supérieurs techniquement, les Tchécoslovaques n'ont eu aucune peine à s'imposer face à des adversaires qui semblaient se ressentir des efforts faits la veille contre Villars.

ECHEC...

Les Grasshoppers, qui n'évoluaient qu'avec deux lignes d'attaque mais étaient renforcés par les joueurs du C.P. Zurich, Heinzer et Meier, ont tenu en échec les espoirs de Suisse allemande après avoir mené par 3-1 à la fin du premier tiers. La sélection des espoirs eut besoin d'un bon tiers temps pour trouver un semblant de cohésion. Devant 300 spectateurs qui s'étaient déplacés pour ce match disputé à Wetikon, le gardien Horak, Schaeublin en défense et les Davosiens Casaulta et Flury en attaque furent les seuls à se mettre en évidence.

... ET DEFAITES!

La sélection suisse des juniors a subi deux défaites contre la sélection de Bavière. A Fuessen, les juniors bavarois se sont imposés par 7-3 (2-1 1-1 4-1) et à Sonthofen par 5-1 (1-1 0-0 4-0). Les buts suisses ont été obtenus par Jeannin, Wellenzohn et M. Burri dans le premier match et par Pellegrini dans le second. A chaque rencontre, après un bon début, les juniors helvétiques se sont effondrés durant la dernière période en raison de leur condition physique défaillante.

■ Coupe Ahearne à Stockholm: URSS juniors bat Djuurgarden 5-4 (1-2 4-1 0-1).

Disputée à la patinoire des Vernets, à Genève, en présence de 10 000 spectateurs, la troisième confrontation Suisse-Allemagne s'est terminée à l'avantage de l'Allemagne qui s'est imposée sur le score de 7-6 (3-1 2-4 2-1). Ainsi, les hockeyeurs allemands ont acquis le droit d'affronter la Norvège, le 3 mars à Tampere, en match de qualification pour le groupe A du championnat du monde. Quant à la Suisse, elle s'alignera dans le groupe B où ses adversaires seront l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, la Yougoslavie et le perdant du match Norvège-Allemagne.

Pour cette troisième rencontre, rendue nécessaire à la

suite de la victoire helvétique à Augsburg (8-2) et du succès allemand à Berne (7-2), quelques changements avaient été apportés de part et d'autre. Du côté allemand, on a enregistré la rentrée de l'arrière Ambros — qui n'avait pas participé aux deux premiers matches — et l'absence de Trautwein, blessé à la Coupe Spengler. Pour sa part, Bibi Torriani, le coach de la formation helvétique, avait fait appel à Fritz Naef, qui évolua aux côtés de Martini et de Parolini, et à Roger Chappot et Daniel Piller, qui formèrent la troisième ligne d'attaque en compagnie de Roland Bernasconi.

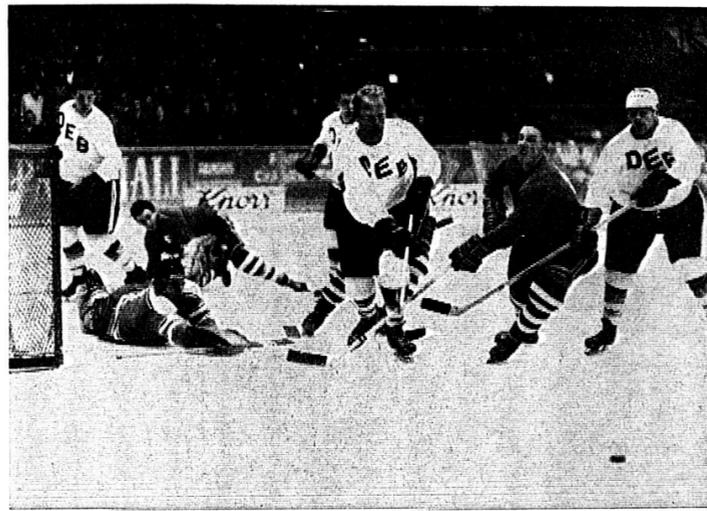
Peu après le coup d'envoi les arbitres sanctionnent une première expulsion (Friedrich) et les Suisses se retrouvent en infériorité numérique. Les Allemands en profitent pas à profiter de cet avantage et c'est au contraire le Zurichois Wespi qui inquiète Hobelsberger. Quelques instants plus tard, c'est au tour de Daniel Piller — qui dispute son premier match international — de tenter sa chance.

LES ALLEMANDS OUVERT LE SCORE

Les Allemands s'organisent mieux et tour à tour Ludwig et Köpf échouent devant Rigolet. Néanmoins, ce dernier doit capituler à la neuvième minute lorsque Schubert se présente seul devant lui. Les Suisses réagissent par Naef et Friedrich, mais sans succès. A la quinzième minute, les Allemands obtiennent un second but par Ludwig, servi habilement par Pohl. Deux minutes plus tard, l'arrière Schwimmbeck tente sa chance de la ligne bleue et le puck est dévié par un défenseur dans les buts de Rigolet. Ainsi l'Allemagne mène par 3-0. A deux minutes de la fin du premier tiers-temps, les Suisses bénéficient de l'expulsion de Pohl pour obtenir leur premier but. Ce dernier est marqué par Wespi, qui, d'un tir de loin dans le coin supérieur des buts, surprend Hobelsberger.

LES SUISSES SE REPRENENT ET OBTIENNENT L'EGALISATION

Au début de la seconde période, les hockeyeurs à croix blanche se lancent résolument à l'attaque. En moins de deux minutes, ils comblent leur retard, Fritz Naef, lancé par Martini, et Wirz, qui conclut victorieusement une montée offensive de Müller, étant les auteurs des deux buts. Follement encouragés, les Suisses accentuent leur pres-



Une attaque mouvementée devant les buts du gardien allemand Hobelsberger qui vient de dévier un tir de A. Berra contré par Schwimmbeck (à droite). A terre on voit Wirz et à gauche l'allemand Scholz.

donner l'avantage à la Suisse (49ème minute: 6-5). A la suite d'une temporisation de la défense, Scholz s'empara du puck et passe à Hanig qui bat Rigolet, obtenant une nouvelle égalisation. Trois minutes plus tard, Ambros se retrouve une nouvelle fois sur le banc des pénalisés.

QUATRE CONTRE CINQ, MAIS UN SEPTIEME BUT

Les Suisses organisent le powerplay. Malheureusement, Furrer laisse partir

Waitl qui sert Köpf et ce dernier, alors que son équipe est réduite à quatre, obtient un septième but qui qualifie l'Allemagne pour affronter la Norvège. Dans la dernière minute du match, Bibi Torriani fait sortir Rigolet et aligne Wespi, Friedrich, Wirz, Martini et les frères Berra, mais ces derniers ne parviennent pas à combler le retard. Finalement l'Allemagne s'impose d'un but, comme ce fut déjà le cas, sur cette même patinoire, également en match de qualification pour le tournoi mondial, en mars 1961.

Aux ordres des arbitres tchécoslovaques Pokorny et Adamec, les deux équipes s'alignèrent dans les compositions suivantes:

SUISSE: Rigolet; Friedrich, Wespi; Furrer, Müller; Wirz, A. Berra, R. Berra; Parolini, Martini, F. Naef; Bernasconi, R. Chappot, D. Piller.

ALLEMAGNE: Hobelsberger; Ambros, Schwimmbeck; Waitl, Nagel; Hahn; Scholz, Zanghellini, Schuldes; Gmeiner, Schubert, Köpf; Ludwig, Hanig, Pohl.

sion. Une expulsion de Köpf les avantage encore. Mais, sur une rupture, les Allemands se retrouvent dans le tiers de défense helvétique et Schubert, après avoir éliminé les arrières adverses, passe à Gmeiner et ce dernier ne laisse aucune chance à Rigolet (27ème minute). Une minute plus tard, c'est au tour de Wespi d'être expulsé pour deux minutes. Les Suisses parviennent, par Friedrich, à desserrer l'étreinte et Chappot, servi par Piller, égalise à quatre partout. Ensuite, chaque équipe se trouve en infériorité numérique à la suite des expulsions successives de Gmeiner, Wespi, Köpf et Furrer. Cette dernière pénalisation est fatale à la Suisse. Les Allemands assiègent les buts de Rigolet et celui-ci, la vue masquée par plusieurs joueurs ne peut rien contre un tir de Hahn, qui redonne l'avantage à l'Allemagne (34ème minute: 5-4). Une minute plus tard, Chappot, exploite habilement un service de Bernasconi pour remettre les deux formations à égalité (5-5).

AVANTAGE AUX SUISSES ... MAIS L'ALLEMAGNE OBTIENT LA VICTOIRE!

L'ultime période débute à l'avantage de la Suisse, qui ne parvient cependant pas à concrétiser sa supériorité malgré une expulsion de l'arrière adverse Ambros. Tour à tour, Friedrich, Wespi et Naef et à nouveau Friedrich échouent de peu. Après que les arbitres aient annulé un but suisse (un attaquant helvétique se trouvant dans la surface réservée au gardien), Parolini, sur passe de Fritz Naef, parvient à

Un score très flatteur POUR LES SÉDUNOIS

HC SION - CP LIEGE 2 à 4 (1-1 0-1 1-2)

Patinoire de Sion, 700 spectateurs, temps assez frais (bise), ensoleillé par instants.

ARBITRES: MM. Fleury de Colombier et Gunziger de Courrendlin.

CP LIEGE: Paerson; Perrault, Mailhort; Delrez, Dulac; Harvey, Gosse, Gauthier; St. Jacques, Hardair, Deschène; Leroy, Vertreppen, Avoirt.

SION: Roseng; Bagnoud, Zermatten; Moix, Mévillot; Micheloud II, Debons, Schenker; Albrecht, Micheloud I, Gianadda; Arrigoni, Fankhauser, Schöpfer.

BUTS: 2e Mévillot sur renvoi du gardien. 15e Gauthier-Perrault. 14e Gosselin renvoi de la défense. 3e Debons-Moix, 10e Gauthier-Dulac, 20e Mailhort.

PENALITES: 2' à Bagnoud, Arrigoni, Gianadda, Zermatten.

NOTES: Zermatten doit quitter ses compagnons vers la 9e minute du troisième tiers, touché au genou par le puck sur essais de Mailhort. On note d'autre part l'absence de Balet dans les rangs de l'équipe locale, ainsi que de Titzé et Deslarzes (équipe suisse juniors).

Dans le cadre du 25ème anniversaire de son existence, le HC Sion a fait disputer à son équipe un match difficile qui néanmoins resta d'une parfaite correction et d'un bon niveau technique. Loin de s'avouer battus, les Locaux, face à 6 Canadiens, surent se faire respecter comme ils le méritaient. C'est dire qu'ils jouèrent fort bien dans l'ensemble et qu'ils donnèrent une digne réplique à leur adversaire réputé.

Le héros du match fut certainement le très connu Roseng qui a fait merveille dans la cage de Sion, où il fut

intraitable sur des tirs très difficiles, où souvent les joueurs adverses étaient seuls devant lui pour shooter.

Il conserva ainsi aux siens un score éloquent s'il en est, qui dénote bien la façon de jouer des Sédunois qui avaient — entre parenthèses Schenker — maintes occasions «au bout de la canne».

Les dirigeants envisageaient d'engager une équipe tchèque à Sion, mais vu le peu de succès (700 personnes ce qui ne couvrent pas les frais d'engagement de l'équipe adverse), ils se sont malheureusement vus contraint d'abandonner leur idée.

Nous n'aurons ainsi pas le plaisir d'assister à un match qui était prévu pour mercredi soir et où nous aurions vu évoluer une toute grande formation. A dire par ailleurs que le HC Sion aurait dû se renforcer considérablement pour la circonstance.

En bref et pour revenir «à nos moutons» disons que Sion a très bien joué hier et que le score de 4 à 2 pour l'équipe adverse est flatteur pour nos représentants.

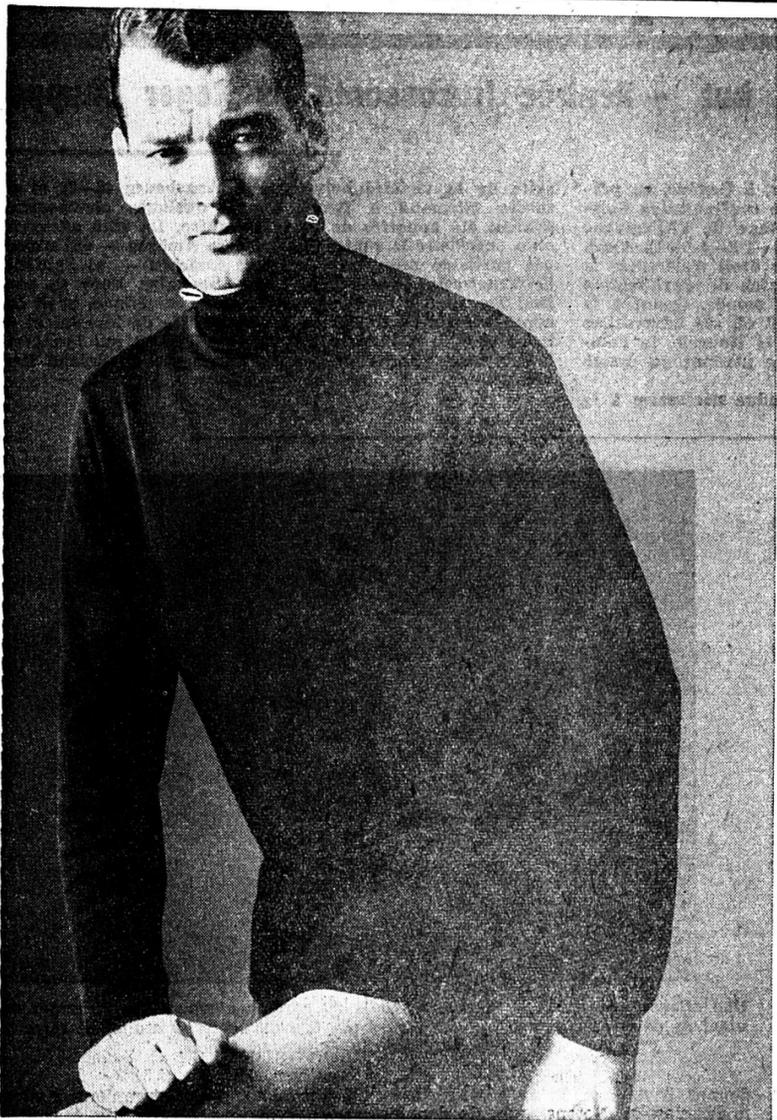
Disons aussi que Liège a disputé une douzaine de matches en 15 jours et qu'il a été content du score obtenu, sans devoir forcer outre mesure une allure toute différente dans l'attitude que ce que nous avons l'habitude de voir lorsqu'évoluent nos équipes de LNB en championnat.

But

● Championnat suisse de 1ère ligue: Leysin-Zermatt 5-6 (2-2 1-1 2-3). Patinoire de Leysin: neige au 1er et 3ème tiers: 200 spectateurs. Buts pour Zermatt: P. Biner (2); Schuppli (2); A. Biner et Aufdenblatten.

L'équipe valaisanne a remporté un succès mérité au terme d'un match agréable et d'un bon niveau pour 1ère ligue.

Gonset



211.37.5.1

Pullover en coton.
Coloris noir, blanc,
bronze, rouge,
bleu, beige, brun,
olive. 3 grandeurs
(petite, moyenne,
grande)

8.-

AVIS

Nos magasins et dépôts
seront fermés du 1er au 11 janv. 1965

Fefferlé & Cie
SION

AVENUE DU MIDI — Tél. (027) 2 10 21

Nous présentons à notre aimable clientèle
nos meilleurs vœux pour la Nouvelle Année

P.S. - Notre Département de SKIS restera ouvert
dès le 4 janvier 1965

P 89 S

A VENDRE
vache
très forte laitière
Tél. (027) 2 46 52
ou (027) 2 30 28.
P 25013 S

P. Burgener
médecin-dentiste
Sion
de retour
P 25002 S

A VENDRE
machine
à laver
de marque, tout
automatique, d'ex-
position, ne né-
cessitant aucune
installation, en 380
et 220 volts. Ga-
rantie et mise en
service d'usine.
Gros rabais, faci-
lités.
Ecrire sous chif-
fre P 8098-16, à
Publicitas, Sion.
P 93 B

PRETS

sans cau-
tion, forma-
lités simpli-
fiées, dis-
crétion ab-
solue.

BANQUE
COURVOISIER
et Cie
NEUCHÂTEL
Téléph. :
(038) 5 12 07

INVITATION

DURS D'OREILLES ! Quelle joie de réentendre normalement
Pourquoi rester isolés, alors que les meilleures marques mondiales sont
capables de corriger les pertes de l'ouïe jusqu'à 90 %.

Les appareils miniatures derrière l'oreille, les appareils de poche et lu-
nettes acoustiques.



BELTONE INTERTON
LINKE OMNITON

SERVICE
OVULATON

O. VUILLE
Diplômé du Conservatoire
des Arts et Métiers de Paris
6, Sous-les-Vignes
SAINT-BLAISE, NE

Audiogramme et essais gratuits.
Service de piles et réparations.

Consultation auditive :

Mardi 5 janvier de 10 h. à 12 h.
et de 13 h. 45 à 16 h.

PHARMACIE DARBELLAY

A. Buchs

SION, rue de Lausanne, téléphone
(027) 2 10 30.

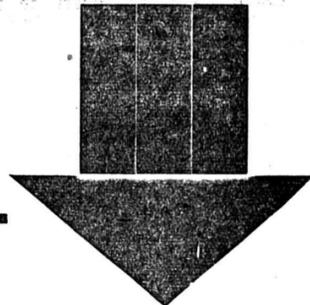
Veuillez prendre rendez-vous.



65.4.50 1F

pensez aux petits oiseaux

Annonceurs...
Attention!



PARUTION DES QUOTIDIENS VALAISANS DURANT LES FETES DE FIN D'ANNEE

Les quotidiens valaisans ne paraissant pas le jour de Noël, de
Nouvel-An et des Rois, le « Nouvelliste du Rhône » et la « Feuille
d'Avis du Valais », désireux d'assurer la présence d'un journal va-
laisan au lendemain de Noël et de Nouvel-An, ont pris les disposi-
tions suivantes :

- le NOUVELLISTE DU RHONE paraîtra le samedi 26 décembre
1964, son édition du 2 janvier 1965 étant supprimée.
- la FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ne paraîtra pas le 26 décembre
1964, mais le samedi 2 janvier 1965.

Cette solution permet ainsi au personnel de ces deux quotidiens
de bénéficier d'un « pont » à Noël ou à Nouvel-An, tout en assurant
alternativement la permanence des informations et des annonces et
avis urgents à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Le Secrétariat de
l'ASSOCIATION VALAISANNE
DES EDITEURS DE JOURNAUX

DELAI DE RECEPTION DES ANNONCES

- Pour l'édition du jeudi 7 janvier 1965 :
le 5 janvier 1965 à 8 h.

Les avis mortuaires sont reçus, en dehors des heures d'ouverture
des bureaux de Publicitas, jusqu'à 1 h. du matin le jour de paru-
tion du journal, directement à la rédaction (tél. (027) 2 31 51-52).

Nouvelliste du Rhône
Publicitas S.A. Sion

LE SPORT LE SPORT LE SPORT

BRUSON
THYON-VEYSSONAZ
LOECHE-LES-BAINS

Premières courses de sélection pour les championnats valaisans

Pierrot Fellay (Bas), Régis Pitteloud (Centre), Walram Kruger (Haut), obtiennent les meilleurs résultats

Ce premier dimanche de l'année était réservé aux courses de sélections de l'AVCS en vue de désigner les candidats des trois régions du Valais, qui seront autorisés à participer aux Championnats valaisans des 22, 23 et 24 janvier à Haute-Nendaz. Notons que les 15 premiers classés auront le droit d'y participer. D'autres coureurs viendront se joindre aux qualifiés, ceux qui auront obtenu les points nécessaires dans d'autres épreuves fixées par la Commission technique de l'AVCS.

Hier, dimanche, ce fut donc Bruson (Bas), Thyon-Veyssonaz (Centre) et Loèche-les-Bains (Haut), qui eurent l'honneur d'organiser ces joutes de sélection. Nous donnons ci-après les résultats des trois régions des qualifiés.

Région Bas-Valais
Le SC Bagnes,
organisateur
au pied levé!

Il convient tout d'abord de rendre hommage au SC de Bagnes et à son animateur M. Laurent, Bircher. Ces courses de sélection étaient prévues à Saxon - La Luy qui dut y renoncer faute de neige; Ovronnaz fut alors désigné et finalement samedi matin vers 10 h., la décision était prise de faire disputer le concours dans les mayens de Bruson, vers la partie supérieure du télési. Sur une longueur de 1800 m. env., M. Bircher avait piqueté un parcours comprenant 42 portes qui, par beau temps, aurait été particulièrement spectaculaire. Malheureusement neige et brouillard vinrent « inégalement » brouiller les cartes et tant bien que mal les concurrents durent se débrouiller avec les conditions du moment par un froid très vif mais sur une piste en bon état.

DES SURPRISES...

Il fallait, bien sûr, s'attendre à des surprises, compte tenu des circonstances. La victoire revint à Pierrot Fellay de Bagnes qui battit de justesse Michel Mathey de Salvan toujours un peu là. Au 3e rang apparaît un coureur très doué, Jérôme Derivaz qui fut souvent malchanceux mais qui semble avoir trouvé la bonne voie. Bonne tenue du « moustique » des Marécottes André Guex qui aurait peut-être créé la sensation du jour sans un malheureux arrêt provoqué par une concurrente féminine en détresse au milieu d'une porte. A ce propos, tout en soulignant la belle performance de Jeannette Gyssing des Marécottes, bien connue dans les milieux sportifs, puisqu'elle a représenté la Grande-Bretagne aux derniers Jeux olympiques d'Innsbruck, il faut relever que les autres participantes n'avaient pas la classe suffisante pour s'aligner sur un tel parcours. Derrière le brave Julier, qui a toujours le sourire (au départ) comme à l'arrivée) il nous plaît de relever les mérites d'un tout jeune, Maurice Darbellay d'Orsières, fraîchement sorti de la catégorie des O.J. où il avait affiché, déjà, des talents prometteurs. Il est trop tôt pour tirer quelques conclusions au terme de cette première épreuve mais on remarquera que les concurrents de Salvan - les Marécottes se sont bien tirés d'affaire et que le SC. Bagnes a maintenant des hommes valables pour disputer la palme aux meilleurs.

Malgré le mauvais temps, il y avait un nombre impressionnant de voitures au départ du télésiège et le restaurant du haut était bien trop petit pour y recevoir tous ceux qui voulaient se ravitailler. Sur les pistes, l'affluence était grande, ce qui prouve que Bruson est la station qui monte et que la publicité faite à l'Expo porte ses fruits. On ne peut que s'en réjouir...

Région Centre-Valais
Suprèmatie des
coureurs nendards

Les sélections du Centre, organisées de mains de maître par le Ski-Club Thyon-Veyssonaz ont connu un mérite succès. Gratifiées d'un temps splendide et de pistes excellentes, les résultats enregistrés prouvèrent que les champions ne manquent pas dans le Valais central. L'épreuve comportait un slalom géant avec 52 portes. Cent coureurs se présentèrent au départ et 94 furent classés. Relevons encore que cette magnifique journée avait permis à un grand nombre de sportifs de suivre cette épreuve.

RESULTATS :

DAMES :
1. Schenger D., Arpettaz-Nendaz 2'01"2
1. Giroud Marie-Claire, Nendaz 2'25"
3. Demoulin Marguerite, Savieze 2'29"4

MESSIEURS :
1. Pitteloud Régis, Thyon 1'30"3
2. Mariéthod Georges, Nendaz 1'34"1
3. Mariéthod Jacques, Nendaz 1'34"2
4. Bonvin Michel, Crans 1'39"3
5. Michelet Jacques, Nendaz 1'41"2
6. Fournier Gaby, Nendaz 1'44"
7. Savioz Marcel, Ayent 1'45"2
8. Crettol J.-Louis, Bluche 1'45"4
9. Emery Gérard, Crans 1'46"
10. Fournier J.-P. Nendaz 1'48"
11. Fragnière J.-B., Veyssonaz 1'48"2
12. Morand Oscar, St-Martin 1'48"2
13. Moix Claude, St-Martin 1'49"3
14. Cordonnier Elie, Montana-V. 1'49"3
15. Michelet André, Nendaz 1'50"
16. Vocat M.-A., Bluche 1'50"2

94 classés. Notons que Cordonnier Elie a été disqualifié, mais pourra encore tenter sa chance dans les épreuves aux points.

Région Haut-Valais
Très bonnes
performances

La charmante station de Loèche-les-Bains était le troisième lieu pour la sélection du Haut-Valais. Le Ski-Club local, présidé par le toujours dévoué Frédy Griching avait bien fait les choses. Un nombreux public avait répondu à l'appel des organisateurs pour encourager les futurs champions. Cette épreuve, comprenait un slalom spécial en deux manches, l'un piqueté de 37 portes et l'autre de 38, par notre champion Lorenz Possa. C'est donc sur une piste glacée, mais bonne que 65 coureurs prirent le départ. Quarante-quatre se classèrent. Voici donc les résultats :

1. Kruger Wolram, Brigue 1'50"4
2. Guntern Clemenz, Brigue 1'52"9
3. Franzen Peter, Zermatt 1'54"8
4. Studer Paul, Visperterminen 1'55"9
5. Allenbaretr René, Obergoms 1'55"9
6. Loretan H., Leukerbad 1'55"
7. Fuchs Charly, Zermatt 1'56"2
8. Zenklusen Erwin, Grächen 1'56"8
9. Reiter Penno, Wiler 1'58"1
10. Krummer Hermann, Riedralp 1'58"4
11. Imoberdorf F., Obergoms 2'04"
12. Lehner Alfred, Wiler 2'01"1
13. Pierrig Richard, Brigue 2'02"1
14. Pierrig Herbert, Obergoms 2'04"
15. Lorenz Fridel, Saas-Fee 2'04"8

★ **SKI** — L'Autrichien Karl Schranz a remporté, à Gries, le trophée du Brenner, en 2'28"7, devant Franz Dirgruber, champion d'Autriche de la spécialité (2'30"6) et ses compatriotes Rudi Sailer (2'31"8), Stefan Sodati (2'32"7) et Adalbert Leitner (2'34"3). Le slalom géant s'est disputé par un très mauvais temps. Heini Messner a notamment été victime d'une chute alors que Gerhard Nennig et Hugo Nindl avaient déclaré forfait.

Les courses internationales à Adelboden Le Suisse Bruggmann en grande forme

Les courses internationales d'Adelboden, qui se disputent sous la forme de deux slaloms géants, ont débuté par une victoire suisse, celle du jeune technicien en électronique de Flums Edmund Bruggmann (21 ans). Comme il l'avait fait il y a une année à Hindelang, Bruggmann a disputé une excellente course et il est parvenu à s'imposer en dépit d'un numéro de dossard défavorable (No 20). La difficulté du parcours long de 1400 mètres (400 m. de dénivellation et 57 portes) a amené la disqualification de plusieurs « vedettes », comme le Français Jean-Claude Killy (qui avait été crédité du meilleur temps en 1'52"70, mais qui avait manqué une porte), ses compatriotes Louis Jauffret et Jules Melquiond et

le Suisse Joos Minsch. L'Allemand Ludwig Leitner, l'Italien Ivo Mahlknecht, le Français Georges Mauduit et le Suisse Dumeng Giovanoli ont pour leur part perdu toutes chances à la suite de chutes.

Voici le classement de ce premier slalom géant :

1. Edmund Bruggmann (S) 1'53"67
2. Léo Lacroix (Fr) 1'53"86
3. Beat von Allmen (S) 1'54"08
4. François Bonlieu (Fr) 1'54"22
5. Guy Périllat (Fr) 1'54"36
6. Stefan Kaelin (S) 1'54"59
7. Willy Favre (S) 1'54"74
8. Claudio de Tassis (It) 1'55"18
9. Georges Grunenfelder (S) 1'55"30
10. Erich Sturm (Aut) 1'55"37

● **HOCKEY SUR GLACE** — Championnat suisse de Ligue nationale B, groupe est (match en retard) : Arosa - Ambri Piotta 0-9 (0-3 0-1 0-5).
Coupe de Suisse, quart de finale : La Chaux-de-Fonds - CP Zurich, 5-7 (3-4 0-2 2-1).

● La rencontre Villars-Viège, comptant pour les quarts de finale de la Coupe de Suisse, a été interrompue après huit minutes de jeu en raison des chutes de neige. A ce moment, les Valaisans menaient par 1-0.

A Vérossaz, le premier jour de l'an A Morisod, la coupe des plus de 40 ans!



Une compétition originale et inédite est née à Vérossaz. Grâce à la générosité d'un sportif de la région, M. Boven, qui a fait don d'une magnifique coupe, quelques personnes dévouées ont mis sur pied une course de descente comprenant tir et dégustation (à mi-parcours), réservée aux plus de 40 ans. Il s'agissait cette fois d'un bans d'essai qui fut très concluant. L'épreuve sera évidemment améliorée et complétée pour garder à côté de son caractère sportif un aspect humoristique, amusant et délassant. Voici les résultats de ce banc d'essai disputé le 1er janvier (après une nuit agitée...) dans de bonnes conditions :

1. Morisod Marc; 2. Boven Claude; 3. Biollay Joseph; 4. Coutaz Frédéric; 5. Buffat Henri; 6. Uldry Eugène; 7. Barman René; 8. Bressani Mario; 9. Barman Emile.
On parla d'ores et déjà de la deuxième édition. Celle-ci, outre la coupe remise en jeu, comportera des prix, ce qui semble lui assurer un brillant avenir.

★ **ATHLETISME** — L'Australien Ron Clarke, recordman du monde du 10 000 mètres, a nettement échoué, sur la piste en herbe de Wenworth Park, à Sydney, dans sa tentative contre le record du monde des deux milles. Il termina l'épreuve en 8'40".

● Les résultats suivants ont été enregistrés au cours de la réunion internationale de Sao-Paulo, à laquelle participaient les athlètes ayant pris part à la course de la St-Sylvestre :
10 000 m. : 1. Roelants (Be) 29'46"1.
1 500 m. : 1. Wiggs (GB) 3'46"7.
3 000 m. : 1. Helland (No) 8'29"7.
5 000 m. : 1. Oliveira (Port) 14'20"5.

● Le cross-country international de Ekeren-Donck, dans la banlieue anversoise, a été remporté par le Belge Henri Clerckx (les 8 km 500 en 24'54"3) devant le Britannique Simpson, le Belge Lambrechts, le Français Michel Bernard et l'Allemand Letserich.

★ **POIDS ET HALTERES** — A Moscou, le Soviétique Lev Andrianov a égalé le record du monde de l'arraché (catégorie poids coq) avec 108 kg.

E. U. PRINCIPAUX RESULTATS

Dames
1. Jeannette Gyssing, Salvan 2'30"
2. Fleury M.-Cl. Les Marécottes 3'09"7

Messieurs
1. Fellay Pierrot, Bagnes 1'58"5
2. Mathey Michel, Salvan 1'58"9
3. Derivaz Jérôme, Salvan 1'59"1
4. Guex André, Les Marécottes 2'00"9
5. Julier Hermann, Verbier 2'04"7
6. Darbellay Maurice, Orsières 2'04"9
7. Margot Roger, Bagnes 2'05"1
8. Ecccour Raymond, Morgins 2'07"1
9. Perraudin Maurice, Bagnes 2'12"1
10. Avanthey Fernand, Choëx 2'15"1
Bernard Frédy, Monthey m. t.
12. Bressoud Serge, Joretaz 2'19"3
13. Perraudin Guy, Bagnes 2'19"7
14. Veuthey Bernard, Saxon 2'19"9
15. Avanthay Roland, Choëx 2'22"3



... et réfléchis avant de dépasser

Succès norvégien à la tournée austro-allemande

Le norvégien Torgeir Brandtzaeg, deux fois troisième aux Jeux olympiques d'Innsbruck, a remporté la troisième manche de la tournée austro-allemande de saut, disputée à Innsbruck. Il a ainsi démontré que sa contre-performance de Garmisch n'était qu'un accident.

Dès son premier essai, Brandtzaeg réussit le plus long saut (90 mètres). Seul le Polonais Przybyla, recordman du tremplin, devait réussir à égaler

cette performance. La lutte pour la seconde place tourna finalement à l'avantage du jeune Norvégien Bjørn Wirkola, qui prenait le meilleur d'un rien sur Przybyla. Quant au surprenant vainqueur de Garmisch, le Finlandais Erkki Pukka, il confirmait sa classe en enlevant la quatrième place.

Le classement des Suisses est le suivant : 42. Zehnder 176,1 (73,5 - 77); 47. H. Schmid 171,8 (77,5 - 73); 52. Walter 157,4 (68 - 71); 53. Pfiffner 154,8 (71 - 71,5).

LES COURSES D'OBERTAUFEN LA SUISSSE THERESE OBRECHT CONFIRME SA GRANDE FORME

Rééditant son succès du Critérium de la première neige à Val d'Isère la jeune étudiante bernoise Thérèse Obrecht a remporté le slalom géant des courses internationales féminines d'Oberstaufen, première compétition de la saison classée en catégorie 1/A par la Fédération internationale de ski. Les meilleures skieuses du monde, à l'exception des Américaines et des Canadiennes, ont participé à cette épreuve, qui s'est déroulée sur une piste longue de 1200 mètres et recouverte d'une épaisse couche de neige fraîche tombée durant la nuit.

Voici le classement de ce slalom long de 1200 mètres et piqueté de 55 portes :

1. Thérèse Obrecht (S) 1'28"38
2. Marielle Goitschel (Fr) 1'29"11
3. Christl Haas (Aut) 1'29"15
4. Giustina Demetz (It) 1'29"55
5. Patr. du Roy de Blicquy (Be) 1'31"45
14. Florence Studer (S) 1'34"41
15. Ruth Adolf (S) 1'34"44
17. Edith Hiltbrand (S) 1'34"96
21. Heidi Obrecht (S) 1'35"90
26. Silvia Zimmermann (S) 1'36"99

Une double victoire française

Après la victoire de Thérèse Obrecht dans le slalom géant — la première victoire d'une Suisse dans une course catégorie 1/A depuis des années — les courses féminines d'Oberstaufen se sont terminées dimanche par un double français : Christine Goitschel a remporté le slalom spécial (elle est d'ailleurs championne olympique de cette discipline) et sa sœur Marielle a renouvelé sa victoire de l'an dernier dans le combiné.

Cette deuxième journée d'Oberstaufen aura procuré de réelles satisfactions aux Français. Retrouvant leur bonne condition et surtout le rythme parfait du slalom spécial, Christine et Marielle Goitschel ont obtenu le même classement qu'aux Jeux olympiques d'Innsbruck. Marielle Goitschel a également enlevé le combiné, mais de justesse, devant Thérèse Obrecht, do-

minée surtout dans la seconde manche du slalom spécial.

Voici le classement de ce slalom spécial (deux manches) :

1. Christine Goitschel (Fr) 89"66
2. Marielle Goitschel (Fr) 90"03
3. Heidi Schmid-Biebl (Al) 90"33
4. Brigitte Seiwald (Aut) 91"05
5. Thérèse Obrecht (S) 91"31
10. Fernande Bochatay (S) 95"98
25. Edith Hiltbrand (S) 100"10
Parmi les abandons, on note celui de l'Autrichienne Christl Haas.

Combiné :
1. Marielle Goitschel (Fr) 8,37
2. Thérèse Obrecht (S) 10,10
3. Christine Goitschel (Fr) 27,29
4. Heidi Schmid-Biebl (Al) 53,11
5. Annie Famose (Fr) 37,09
10. Fernande Bochatay (S) 65,98

PRÊTS
sans caution
jusqu'à Fr.10.000.- accordés facilement depuis 1930 à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur et à toute personne solvable. Rapidité. Petits remboursements échelonnés jusqu'en 48 mensualités. Discretion.
Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 30.
BANQUE GOLAY & Cie, LAUSANNE
Tél. (021) 22 66 33 (3 lignes)
Passage St-François 12 (Bâtiment Migros)

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC A SAINT-MAURICE

1er janvier : ouverture de la pêche

MASSONGEX — Qu'il vente, qu'il neige, que la température soit de plusieurs degrés sous zéro, chaque premier janvier voit l'ouverture de la pêche dans le Rhône, de son embouchure au barrage d'Evionnaz. Ils sont des centaines, échelonnés sur chaque rive, bottés, emmitoufflés, le nez violet, les mains parfois bleues par le froid vif, à lancer le fil dans les eaux de ce Rhône qui, pour les uns est généreux, pour les autres un peu moins. Car il faut bien l'admettre, ce n'est pas tout de « savoir pêcher », il y a dans ce sport (si c'en est un) une grande part de chance. Dès 8 h. du matin, ils arrivent en voiture par groupes, en moto ou en vélo, voir en train;

jusqu'au crépuscule, avec quelques arrêts pour se restaurer, infatigables, calmes et sérieux, ils vont et viennent, remontent et descendent le courant. Pour les pêcheurs en rivière, l'ouverture du 1er janvier est un jour sacré et pour rien au monde ils ne la manqueraient. Les retrouvailles entre copains, au bord du Rhône, indépendamment du plaisir de la pêche, sont aussi l'occasion de souhaits de « Bonne Année ». Tandis que des groupes font rôtir sur la braise des poulets à défaut de truites, d'autres ouvrent des bouteilles et font passer les verres de main à main. Une journée d'ouverture de la pêche ne se raconte pas, elle se vit. (Cg)



Sur les rives enneigées et verglacées, les pêcheurs du 1er jour de l'an sont armés non seulement de leur canne à pêche, mais aussi de cette patience dont ils auront à faire preuve chaque fois qu'ils voudront taquiner la truite.



A la santé... et la mienné! Un verre de Chablais, de Lavaux ou de Fendant est toujours le bienvenu. Il remet le coeur en place!



Un veinard! Ce n'est peut-être ni la première ni la dernière truite de ce jour d'ouverture. Même si c'est la seule pièce sortie du Rhône, c'est au moins un pêcheur qui ne racontera pas de blague.



Bigre, il faut se bien nourrir même si la pêche a été infructueuse. A défaut de poisson, on se rassasie de poulets rôtis sur la braise.

Et maintenant, en route sur un nouveau tracé...

MONTHEY — Au chef-lieu comme dans les stations ou dans nos villages, le passage de 1964 à 1965 a eu lieu dans la joie. Partout nos établissements publics et spécialement nos restaurants affichaient complet pour le repas de St-Sylvestre. Nos stations qui profitent, cette saison, d'une certaine couche de neige qui faisait défaut l'an dernier à pareille époque, abritent de nombreux hôtes dont le plaisir de réveiller à été doublé de celui de pouvoir faire du ski sur des pistes bien aménagées et une neige excellente. La température a facilité l'entretien de nos patinoires naturelles qui ont eu leurs adeptes, même le premier jour de l'an. C'est dire que le saut d'une année à l'autre, même si il a été bien fêté, n'a pas empêché les sportifs de profiter au maximum des possibilités accordées par Dame Nature qui fait bon ménage avec Bonhomme Hiver.

A Monthey, la journée du 31 a été pareille aux précédentes années. En effet, les commerçants distribuaient leurs petits cadeaux à leur clientèle. Comme chaque année, on vit des ménagères accomplir une tournée de magasins pour collectionner calendrier, savonnettes, agendas de poche ou saucisses, tandis que les cafetiers-restaurateurs distribuaient cigars, pot de bière miniature ou stylos. Sur la Place du Marché les camelots attiraient une clientèle bien plus curieuse que décidée à se laisser tenter par des arguments aussi amusants que directs. Bref la « Foire du 31 » a conservé son folklore grâce à l'apport de nos amis du Val d'Ille qui descendent en nombre, pour s'en retourner chez eux, passer la veillée, pour beaucoup, auprès du fourneau de pierre en buvant le vin chaud agrémenté de quelques friandises confectionnées par la ménagère. (Cg)



Tandis que chacun s'amuse et goûte aux mets qui lui sont servis, dans les sous-sol, les cuisiniers et leurs aides, s'affairaient pour satisfaire chacun.

Double asphyxie à Saint-Gingolph (France)

ST-GINGOLPH — Deux neveux de M. Pierre Broton qui logeaient chez Mme Renaud ont été retrouvés asphyxiés dans leur chambre, samedi matin. Roger Bonnaz, charcutier, 22 ans, qui respirait encore grâce à ses couvertures qui lui protégeaient le visage, a été conduit à l'hôpital d'Evian où on ne désespère pas de le sauver. Quant à son frère Pierre, âgé de 18 ans, plâtrier-peintre, il était sans vie. Cette tragédie touche une famille de douze enfants domiciliée au hameau de Brêt, commune de St-Gingolph-France. Il semblerait que cette asphyxie est due aux émanations de gaz provoquées par un poêle à charbon sis à l'étage supérieur: les gaz auraient été refoulés dans la cheminée défectueuse.

Conseil général

SAINT-MAURICE — Le Conseil général se réunira en séance constitutive, à l'Hôtel de Ville, le mardi 5 janvier 1966, à 20 h. 30, avec l'ordre du jour suivant:

1. Appel.
2. Nomination des scrutateurs.
3. Election du Président.
4. Election du Vice-président.
5. Election du Secrétaire.

Les séances du Conseil général sont publiques.



Dans nos établissements publics, la St-Sylvestre a été l'occasion de s'amuser, parfois follement, avec les cotillons. A gauche, un consommateur supporte agréablement le poids des cotillons tandis qu'à droite, une jeune fille dont c'est le premier St-Sylvestre semble étonnée.



Au petit matin, alors que l'on regagne son lit avec la satisfaction d'avoir bien « fêté » St-Sylvestre, cotillons, bouteilles et verres vides ne seront que des vestiges éphémères d'une soirée qui a chevauché sur deux années.

† M. Edmond Delmonté

Juge de commune

MONTHEY — Se sentant peu bien le matin du 31 décembre, M. Edmond Delmonté s'excusa de ne pouvoir assister à l'assermentation traditionnelle des juges de communes par le président du tribunal de district, au château de Monthey. En fin d'après-midi, la population apprit avec consternation le décès subit de cet homme intègre et estimé de tous.

M. Delmonté était né en 1894 et président de sa « classe » depuis la fondation de celle-ci. Il y a quelques années il prit sa retraite d'administrateur postal du chef-lieu où il s'était fait apprécié aussi bien de ses subordonnés que de la population. Radical convaincu il était depuis de nombreuses périodes juge de commune: dans cette fonction il a fait preuve de qualités humaines que chacun s'est plu à lui reconnaître. Membre du Comité de di-

rection de l'hôpital infirmerie du district de Monthey. M. Delmonté y a exercé son dévouement à la chose publique avec un tact et une pondération exempte de tout reproche. Depuis sa mise à la retraite de fonctionnaire postal, il se donnait entièrement aux tâches qu'il avait acceptées. Combien de fois avons-nous eu l'occasion de nous entretenir avec lui des problèmes sociaux que ses fonctions de juge de commune l'appelaient à connaître. Chaque « affaire » était pour lui un cas de conscience: il recherchait la justice en tout et la voulait pour tous. Son départ si brusque ne sera pas seulement ressenti par sa veuve et ses enfants, mais par toute la population qui l'accompagnera aujourd'hui lundi, à sa dernière demeure.

A son épouse et à sa famille le NR présente sa sympathie attristée.

Trois blessés sur la route

BOUVERET — Une voiture pilotée par M. V. Brusia, de Milan, a mordu la banquette de la chaussée et a fait une embardée avant de tamponner un bus valaisan circulant en sens inverse. Un passager de ce bus, M. Jules Genolet, de Monthey, a été éjecté et légèrement blessé, tandis que le conducteur de la voiture italienne souffre d'une fracture à une jambe et d'une plaie à la tête. Une passagère accompagnant M. Brusia, de nationalité française, a des côtes fracturées. Les blessés ont été hospitalisés à Monthey.

Il en voulait au signal routier

VOUVRY — Un automobiliste vaudois qui n'avait pas adapté la vitesse de son véhicule à l'état de la chaussée, a embouti un signal routier. Il y a eu plus de peur que de mal. Si le véhicule est quelque peu abîmé, le signal sera à remplacer.

MERCİ

Le Cercle des jeunes tient à remercier tous les anciens qui ont répondu à notre invitation leur demandant de passer ce Noël en notre compagnie. Par votre présence et vos paroles, vous nous avez encouragés à poursuivre notre but, c'est-à-dire à nous dépenser dans des loisirs sains et généreux.

Nous regrettons que toutes les personnes invitées n'aient pu se joindre à nous, mais espérons que, dans un proche avenir, nous nous retrouverons tous ensemble.

Un grand merci aux autorités religieuses, cantonale et communales, au Collège d'avoir mis à notre disposition la grande salle à manger et le personnel nécessaire pour la préparation des plats, à M. le chanoine Denis Défago, aumônier du Cercle, qui, par son dévouement, a dirigé avec doigté l'organisation de cet après-midi.

Un merci enfin à toutes les personnes qui ont généreusement contribué à la réussite de cette journée.

Les responsables

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DU BORD DU LAC
A SAINT-MAURICE

Accident de luge

TORGON — Le 2 janvier à 16 heures, la petite Angèle Bressoud, âgée de 9 ans, qui lugeait sur un chemin s'est jetée contre une voiture vaudoise appartenant à M. Pierre Bugnon, qui roulait à droite de la chaussée. Il semble que l'enfant a eu peur en voyant arriver la voiture et a perdu la maîtrise de la luge. Elle a été hospitalisée avec une jambe cassée.

Sir John Hunt
à Champéry

CHAMPERY — Sir John Hunt, le vainqueur de l'Everest est l'hôte de la station champérolaine depuis dimanche. Ce n'est pas la première fois que l'illustre alpiniste fait un séjour à Champéry où il compte de nombreux amis. Le décor hivernal de la région lui rappellera certainement les sites himalayens.

Le NR souhaite à Sir John Hunt un séjour agréable aux pieds des Dents-du-Midi.

René Favre

SION

Représentant des fabriques de chocolats

LINDT & SPRUNGLI S.A.

vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Riedweg-Ebener

Salon de coiffure
Dames et Messieurs
MARTIGNY-GARE

vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Maret-Visentini

Hommes - Dames - Enfants
Articles sports
Trousseaux de Saint-Gall
Confection
FULLY

vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

René Gollut

Menuiserie
Construction de chalets
Massongex

vous présente ses meilleurs vœux

Tél. (025) 5 24 60

Menuiserie Pochon

LA RASSE-EVIONNAZ

vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Café du St-Barthélemy

Pochon
LA RASSE-EVIONNAZ

vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

à l'imprimerie moderne

factures, blocs,
papier à lettre,
enveloppes, faire-
part vous seront
livrés dans les
plus brefs délais

téléphone (027) 231 51 sion s. a.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Bataille rangée à Verbier

VERBIER — La station de Verbier possède une réputation de tranquillité qui n'est pas usurpée et ce ne sont en tout cas pas les gens de la région qui se permettraient quelque esclandre, soucieux qu'ils sont du confort de leurs hôtes.

Mais le soir de la Saint-Sylvestre, une cinquantaine de voyous appartenant à « d'excellentes familles étrangères » à la Suisse ayant élu domicile dans la station à l'occasion des fêtes de fin d'année et du début de celle-ci, firent du scandale dans plusieurs établissements publics s'en prenant aux installations, au mobilier qu'ils fracassèrent, aux clients qu'ils insultèrent. Vers 19 heures, des agents de la force publique intervinrent alors que les énergumènes agités et vociférants se trouvaient sur la place, près de la poste.

Le calme semblant revenir, gendarmes et gardes-police se dirigèrent en-

suite vers l'Alpina. Ce que voyant, les cinquante blousons noirs cherchant indubitablement la bagarre, les attaquèrent à coups de boules de neige et en criant: « On va vous astiquer! »

Ces menaces non déguisées attirèrent l'attention d'une vingtaine de professeurs de ski réunis devant le Bureau de renseignements. Se muant subito en imposante force de frappe, ceux-ci prêtèrent main forte à la police et, avec elle, administrèrent une terrible correction à ces fils d'excellentes familles qui courageusement prirent la fuite avec des yeux pochés, des faces tuméfiées, des fesses douloureuses.

Les meneurs sont connus. Aussi le juge punira-t-il sévèrement et ce ne sont pas les gros sous des paternels trop tolérants qui tireront cette fois-ci leurs vauriens de rejets des mains de la justice valaisanne.

Em. B.

L'officier de secteur des douanes
emporté par une avalanche

MARTIGNY — Le capitaine Wilfried Fournier, l'officier de secteur des douanes, a mal commencé l'année. Effectuant une descente à ski dans la région du Grand-Saint-Bernard, il fut emporté par une avalanche sur deux cents mètres environ. On lui porta immédiatement secours. Le capitaine Fournier fut conduit à l'hôpital de Martigny où il a été opéré pour une vilaine fracture de cheville. Son état n'inspire aucune inquiétude. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Le clocher de Martigny aux mains des Vollégards



MARTIGNY — Après plus de 25 ans de dévouement, le sonneur de Martigny, M. Armand Meunier que nous avons présenté récemment à nos lecteurs, a quitté son service le 31 décembre dernier.

Pour le remplacer, l'autorité a fait appel à un employé de la commune, M. Luc Terretaz, habitant La Bâtie, qui inaugura sa fonction en annonçant, vendredi matin, au moyen de la grosse cloche, la nouvelle année.

M. Luc Terretaz n'est autre que le cousin de notre maître carillonneur M. Robert Terretaz.

Ainsi, le clocher de Martigny est maintenant aux mains de deux Vollégards.

DEMISSION DU MAJOR DARBELLAY
instructeur cantonal du feu

VERNAYAZ — Nous apprenons avec surprise la démission du major Maurice Darbellay, de Vernayaz, chef instructeur des sapeurs-pompiers du Bas-Valais après quarante ans de service à la cause de la défense contre l'incendie.

Homme dévoué, c'est en 1926 qu'il entra dans le corps des sapeurs-pompiers de son village. Remarqué par ses supérieurs il fut nommé sous-officier à la fin de la même année puis lieutenant en 1932, capitaine en 1939, instructeur en 1946, chef instructeur voici cinq ans. A ce titre, il dirigea de nombreux cours de cadres et de spécialistes.

Depuis quinze ans, le major Maurice Darbellay est membre du comité de la Fédération des sapeurs-pompiers du Bas-Valais où ses rapports et ses conseils sont fort appréciés.

Tous les sapeurs-pompiers qui ont eut l'honneur de travailler sous ses ordres garderont de lui le meilleur des souvenirs.

Afin de pourvoir à son remplacement, le Conseil d'Etat a nommé chef instructeur pour le Bas-Valais le capitaine Raoul Tagan, de Monthey.

Nos vives félicitations.

Au gui l'An neuf!

MARTIGNY — Pour la cinquième fois, le président Edouard Morand avait le plaisir de saluer, au matin de l'an neuf, les autorités civiles et les représentants de celles religieuses dans le hall de l'Hôtel de Ville.

Cette cérémonie, bien que n'ayant pas le faste de la réception, à Berne, du corps diplomatique par le président de la Confédération, revêtait cette année une importance toute particulière puisqu'étaient présents en copore le nouveau Conseil du Grand Martigny, le Conseil bourgeoisial qui s'ex-

prima par la voix de son président, le Dr Michel Closuit. Plus. L'Harmonie municipale, après avoir donné un concert à l'Hôpital de district, se joignit à l'Edelweiss, la fanfare municipale du quartier du Bourg et, sous la direction de M. Jean Novi, professeur, les musiciens des deux ensembles jouèrent des marches entraînantes.

Puis, au cours de l'apéritif qui suivit, on échangea les vœux traditionnels tout en souhaitant voir notre Grand Martigny prendre un essor toujours plus rapide.

Comme une balançoire

BOVERNIER — A la suite des accidents qui se sont produits récemment au pont traversant le Durnant sous le village du Borgeaud, les cantonniers ont placé des protections en rondins afin d'empêcher les automobiles lugeant sur le verglas éventuel de passer dans le ruisseau.

Le conducteur d'une VW descendant l'Entremont à une vitesse vraisemblablement exagérée pour l'état de la route, freina brusquement. Il perdit le contrôle de son véhicule qui, heurtant violemment la protection, fit un saut pour se retrouver en équilibre, telle une planche de balançoire entre le Durnant et la chaussée. Le conducteur imprudent s'en tire sans mal et la voiture a été remise sur le droit chemin.

Embouteillage au-dessus
d'Orsières

ORSIERES — Samedi, vers midi, l'état de la route du Grand-Saint-Bernard était particulièrement mauvais, si bien qu'un gros embouteillage s'est produit en amont du village d'Orsières. Les colonnes montantes et descendantes furent bloquées pendant une demi-heure environ entre la Gravière Rausis et les écuries du Saint-Bernard. Il fallut l'intervention de la sableuse pour que tout rentre dans l'ordre.

ROUTES GLISSANTES

MARTIGNY — La légère couche de neige tombée hier et aujourd'hui dans la région de Martigny a rendu les routes glissantes. Aussi de nombreux automobilistes — roulant pourtant prudemment — ont-ils été victimes d'accrochages provoquant des dégâts matériels seulement. D'autres sont sortis de la route n'arrivant plus à conduire une machine qui lugeait.

On ne nous signale aucun blessé.

Dans le secteur d'Orsières aussi, de nombreux accrochages ont eu lieu provoquant des dégâts matériels.

A l'intention des usagers de la route, signalons que le virage précédant Rive-Haute, en descendant de Liddes, sur la route du Grand-Saint-Bernard, est très dangereux, même sablé. Plusieurs conducteurs étrangers à la région se sont laissés surprendre et ont failli quitter la chaussée. Il y eut hier des prouesses spectaculaires.

N'oublions donc pas que la prudence est partout de rigueur.

L'inspectorat cantonal du feu
aux administrations communales

Monsieur le président et Messieurs, L'année 1964 pourra vraiment être qualifiée d'« an de grâce » pour notre canton, au point de vue incendie et catastrophes naturelles: enregistrer aussi peu de sinistres, c'est une chance qu'il n'avait pas eu depuis fort longtemps.

L'effort accompli, dans le domaine préventif, par chaque particulier, et par chaque commune, n'est certes pas étranger à ce résultat. Nous souhaitons que 1965 soit encore plus bénéfique, et nous ne doutons pas que ne se réalise ce vœu si vous maintenez l'esprit de collaboration nécessaire à nos actions.

Pour vous permettre de prendre, sans tarder, vos dispositions à cet effet, nous vous communiquons, ci-dessous, notre programme 1965 et quelques nouvelles susceptibles de vous intéresser.

Programme des cours cantonaux

- Cours pour officiers-instructeurs les 12 et 13 février 1965, à Naters
- Cours pour présidents de commission du feu:
 - Sion (Valais central) 17 février 1965
 - Saint-Maurice (Bas-Valais) 24 février 1965
 - Brigue (Haut-Valais) 4 mars 1965
- Cours pour Cdt SP:
 - Sion, du 17 au 20 février 1965
 - Saint-Maurice, du 24 au 27 février 1965
 - Brigue, du 1er au 6 mars 1965
- Cours pour chefs d'engins: (échelles mécaniques non comprises)
 - Sion, du 15 au 20 février 1965
 - Saint-Maurice, du 22 au 27 février 1965
 - Brigue, du 1er au 6 mars 1965
- Cours pour chefs d'engins: (échelles mécaniques)
 - Loèche-les-Bains, du 1er au 3 avril 1965
 - Martigny, du 9 au 10 avril 1965

Assurances des auxiliaires civiles et responsabilité civile

A partir du 1er janvier 1965, entre en vigueur un nouveau contrat d'assu-

rance passé entre le canton et la Société d'assurance contre les accidents à Winterthur.

Démissions et promotions

Le major Maurice Darbellay, chef-instructeur des SP du Bas-Valais, de Vernayaz, a sollicité d'être libéré de ses fonctions, après avoir suivi la cause du feu pendant plus de 40 ans.

Nous garderons du major Darbellay le meilleur des souvenirs et nous sommes heureux de lui rendre un hommage mérité pour son dévouement, son souci du devoir et son bon exemple en tout.

Le capitaine Alphonse Taugwalder, instructeur des SP du Haut-Valais, de Zermatt, a également démissionné de ses fonctions. Son savoir, son bon sens autant que son sourire et sa bonne humeur vont nous manquer; nous le remercions de son dévouement.

Ces deux démissions ont été agréées par le Conseil d'Etat qui a immédiatement songé à leur remplacement en approuvant les nominations suivantes, avec effet au 1er janvier 1965:

Est promu au grade de major, avec fonction de chef-instructeur des sapeurs-pompiers du Bas-Valais: le capitaine Raoul Tagan, de Monthey.

Sont promus au grade de capitaine, avec fonction d'instructeur SP: le capitaine Yvon Coquoz, d'Eviouaz, le lieutenant Pierre Ebner, de Sion.

Au grade de lieutenant, avec fonction d'aspirant-instructeur SP: le sergent Georges Morand, de Fully.

Nous adressons nos sincères félicitations aux nouveaux promus et leur souhaitons une féconde carrière.

Nous vous remercions encore, Monsieur le président et Messieurs, de votre collaboration et vous exprimons nos souhaits les meilleurs pour la nouvelle année en vous priant d'agréer l'assurance de nos sentiments distingués.

L'inspecteur cantonal du feu

Télécabine et téléskis de Veysonnaz Sion

Prix spéciaux hiver 1964-1965
valables pour toutes les installations

Adultes	Adultes	Enfants
1 jour Fr. 15.—	7 jours isolés Fr. 80.—	1 jour Fr. 6.—
2 jours Fr. 25.—	10 jours isolés Fr. 100.—	2 jours Fr. 10.—
	le samedi Fr. 10.—	Après-midi Fr. 4.—

Conditions d'enneigement favorables

Tarifs postaux: aller-retour

Adultes Fr. 3.40, enfants Fr. 1.70, 10 courses enfants Fr. 11.—

P 25014 S

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

SION ET LE CENTRE

LE NOUVEL-AN A SION



SION — C'est dans la joie que les Sédunois ont passé d'une année à l'autre. Dans chaque établissement il s'est trouvé une ambiance agréable.

A la Cathédrale la messe de minuit a été très fréquentée.

Le jour de l'An, suivant la tradition, le Conseil d'Etat « in corpore » avec son chancelier et le préfet du district de Sion M. Maurice D'Allèves, le nouveau Conseil, le Conseil Bourgeois, et quelques membres du Conseil général se sont retrouvés, après la grand-messe devant l'Hôtel de ville. L'Harmonie municipale a joué pour eux. Nos autorités se sont échangés les souhaits pour la nouvelle année.

Nombreux accidents de voitures

SION — A Platta une voiture a quitté la chaussée et elle s'est trouvée dans un bien triste état dans le pré. M. F. et son passager ont été conduit à l'hôpital pour y recevoir des soins.

A Pont-de-la-Morge une voiture d'une entreprise de taxis sédunoise pilotée par M. C. est entrée en collision avec celle pilotée par J. E. Il n'y a pas eu de blessés mais d'importants dégâts matériels.

Tragique fin d'année

SION — Un drame navrant de la circulation s'est déroulé sur la route secondaire Sion-Aproz. M. Eugène Gaillard, agriculteur à Ardon, circulait au volant de sa voiture lorsque cette dernière dérapa sur le verglas. Elle quitta la route et se renversa au bas du talus. Le conducteur s'en tira sans mal. Malheureusement son fils Nicolas âgé de 7 ans, grièvement blessé à la tête devait succomber peu après. Une soeur de la victime qui se trouvait également dans la voiture a été commotionnée. Elle a été reconduite au domicile de ses parents après avoir reçu des soins. La voiture a été sérieusement endommagée.

La nouvelle de cet accident a causé de la consternation à Ardon où l'on compatit à la douleur de la famille durement éprouvée.

LA COURSE DE FOND DE DAVIAZ

Schers (juniors) Pellouchoud (élite) ont dominé leurs adversaires

Le SC Daviaz veut lancer une tradition : organiser une course de fond le premier dimanche de l'année, course qui servira de préparation aux coureurs pour les importants championnats valaisans de relais mis généralement sur pied le jour des Rois.

Pour diverses raisons cette première édition a eu son déroulement le 1er janvier mais il est évident que cette date n'est pas très favorable et que le SC Daviaz va s'en tenir au premier dimanche de l'année. Ce banc d'essai fut concluant. Trois coureurs d'élite, 10 seniors I, 2 seniors II, un senior III (le brave et courageux Henri Sarrasin de Val Ferret toujours alerte et résistant) et 8 juniors répondirent à l'appel des organisateurs.

UN SCHERS PROMETTEUR

Chez les juniors nous avons été impressionné par l'excellente course de Schers (Ferret). Voilà un jeune qui a de l'étoffe et qui va s'affirmer cette saison. Sarrasin Georges et Hubert ne sont pas les premiers venus ; ils durent

pourtant s'incliner nettement. Le SC Ferret, qui mériterait un soutien plus complet de la part de l'AVCS notamment pour la mise à disposition, de temps en temps, d'un entraîneur qualifié, est une véritable pépinière d'espoirs.

PELLOUCHOUD RETROUVE SA FORME

L'ex-champion Suisse Jean-Pierre Pellouchoud retrouve tous ses moyens. La course qu'il a fournie vendredi sur un parcours dur et éprouvant ne trompe pas : on reparlera de ce garde-frontière cette saison. Parti derrière Niquille, il le rattrapa au terme du 1er tour et dès lors les deux hommes se livrèrent à un chassé-croisé qui ne cessa qu'à l'arrivée. Roland Boillat fut la victime du duel épique et dut concéder 2' au brillant vainqueur. Derrière ce trio, le meilleur fut Debons qui battit les ex-juniors Sarrasin J.-M. et Durnat.

A l'inter-club les G. Fr du Ve arr. n'ont pas eu de peine à triompher rem-

portant ainsi le challenge Doury. Le chronométrage assuré par M. Louis Tomasi de St. Maurice fut parfait. Une bonne journée à l'actif du SC Daviaz que préside toujours avec compétence l'ex-champion Fernand Jordan, l'ancien chef de la réputée patr. militaire de Daviaz.

ELITE

1. Pellouchoud J.-P., G.F. 54'53"
2. Niquille Henri, G.F. 55'57"
3. Boillat Roland, G.F. 56'54"

SENIORS I

1. Debons Bernard, G.F. 58'53"
2. Sarrasin J.-M., Ferret 59'34"
3. Durnat Gaston, Daviaz 59'40"
4. Granger G., Troistorrents 63'29"
5. Richard Marcel, Daviaz 68'52"
6. Jordan Alexis, Daviaz 69'40"
7. Marclay J.-D., Choëx 72'38"
8. Marclay Yves, Choëx 73'56"
9. Biollay Marcel, Daviaz 74'35"
10. Raboud Simon, Choëx 85'18"

SENIORS II

1. Jordan Raymond, Daviaz 62'29"
2. Mazzone R., Troistorrents 68'37"

SENIORS III

1. Sarrasin Henri, Ferret 61'05"

JUNIORS

1. Schers André, Ferret 28'20"
2. Sarrasin Georges, Ferret 29'25"
3. Hubert Luc, Ferret 30'01"
4. Thetaz Gilbert, Ferret 30'59"
5. Lovay Raymond, Ferret 31'16"
6. Sarrasin J.-C., Ferret 31'49"
7. Caillet-Bois Gabriel, Choëx 41'32"
8. Fornage P.-A., Troistorrents 41'41"

O.J.

1. Thetaz André, Ferret 17'21"
2. Thetaz Laurent, Ferret 17'59"
3. Tissières Robert, Ferret 18'51"
4. Lovay Gabriel, Ferret 18'55"
5. Schers P.-A., Ferret 20'08"

CHALLENGE DOURY

1. G.F. Ve Arrdt. 2 h 47'44"
2. SC Daviaz 3 h 11'01"
3. SC Choëx 3 h 51'12"



Voici l'arrivée victorieuse de Pellouchoud.

UNE PLAISANTERIE...

QUI MERITE UNE SEVERE PUNITION!!!

SION — L'année a fort mal commencé pour deux jeunes garnements de Sion qui sortant d'un dancing peu après 1 heure du matin éprouvèrent l'idée « géniale » de téléphoner à la police locale à l'Hôtel de Ville pour annoncer qu'un incendie venait de se déclarer à la rue des Petits-Chasseurs. L'homme donna un faux nom et boucla. La police qui — on le comprend — ne peut contrôler toutes les alertes, mais doit se rendre sur place le plus rapidement possible fonça. Plusieurs agents, avec une voiture radio et le fourgon du premier secours, patrouillèrent en vain dans la rue des Petits-Chasseurs. C'est alors que les braves agents se rendirent compte que c'était une plaisanterie du plus mauvais goût. Un brin furieux ils décidèrent d'inspecter tout le secteur. Bien leur en prit car les lascars qui avaient donné la fausse alerte étaient venus tout gaillardement dans les parages voir courir gendarmes et pompiers éventuellement. On procéda à trois arrestations de suspects. Deux des hommes après un long interrogatoire passèrent aux aveux. Il s'agit de moins de vingt ans, un peu « éméchés ». La leçon sera salée car ce n'est pas la première fois que la police sédunoise est victime d'une si idiote plaisanterie.

Une maison détruite par le feu



SION — Le jour de l'An une maison sise en bordure de la route conduisant à Moignon peu après le départ de la route cantonale a été détruite par le feu. Les pompiers de Sion sont intervenus. Cette habitation n'est pas occupée en permanence. Elle a été détruite. Les dégâts sont importants. La cause exacte du sinistre n'est pas connue.

Circus Variétés :

Un programme sans enthousiasme

SION — Le programme de music-hall présenté par Circus-Variétés, samedi soir à la Matze, n'a pas passé la rampe. Exception faite pour quelques numéros, les artistes n'ont laissé qu'une impression d'indifférence. Pour un brave public provincial, il ne faut pas trop se fatiguer, les applaudissements éclateront quand même. En outre la coutume veut que la caisse se remplisse avant le spectacle ; les risques se trouvent ainsi prudemment réduits.

Un clown sur scène doit posséder un énorme talent pour faire rire un public car ses ressources sont réduites par rapport à celles d'un clown de cirque. De plus le cirque possède une ambiance que le music-hall ne parvient pas à créer. Quand des clowns d'occasion montaient sur scène, ils ne font qu'imiter plus ou moins bien (plutôt moins) les calembours et les jeux de mots mille fois entendus et le spectateur ne trouve pas son compte.

L'artiste sur qui reposait le poids des affiches et de la soirée, Philippe Clay, fut remplacé par Matty Peters., des Peters Sisters. Sa brève apparition nous fit apprécier sa voix, son sens de l'humour et son physique dont elle se moque admirablement. Les quatre chansons américaines présentées n'ont pas suffi à faire oublier la médiocrité du début.

Le présentateur Pierre Gérard réussit assez bien dans les mimes. Sa manière de raconter les histoires plaît, mais celles-ci devraient être mieux choisies.

Le mangeur de feu Piotr Estérych me laissa une forte impression, notamment

lorsqu'il le rallume avec une cigarette.

Mais dans l'ensemble le Circus-Variétés se présentait comme une besogne pénible, accomplie par des ouvriers non spécialisés, pressés de terminer leur labeur pour se retrouver au café du coin.

M.

Nominations aux PTT

SION — Dans la revue des PTT, nous relevons les nominations suivantes : Secrétaire d'exploitation I à Genève : M. Henri Chevey de Martigny-Ville.

Aides postaux Ia à Brigue : MM. Xaver Arnold, Anton Bammater, Robert Margelisch et Werner Rüttmann.

Mise à la retraite : M. Victor Bonvin, buraliste postal à Montana.

Empoisonnement du Rhône

SION — Le Rhône a été empoisonné sur le secteur Sierre - Sion. Une certaine quantité de truites ont péri. Le service cantonal de la pêche enquête pour essayer de déterminer l'origine et le lieu de cet empoisonnement. Pour l'instant cette enquête n'a donné aucun résultat.

MARTIGNY ET LE PAYS DES DRANSES

Pauvres carrosseries !

MARTIGNY — Hier, une voiture pilotée par Mlle Roduit a dérapé sur la chaussée verglacée au pont du Tolléron, entre Martigny et Charat. Elle entra ainsi en collision avec une 2 CV portant plaques valaisannes.

Sous la violence du choc, la voiture Citroën s'est trouvée réduite à l'état d'accordéon et les trois passagers qui l'occupaient ont été blessés.

à l'imprimerie moderne

factures, blocs, papier à lettre, enveloppes, faire-part vous seront livrés dans les plus brefs délais

téléphone (027) 23151 sion s.a.



Fabrique de charcuterie
et conserves - VILLENEUVE

La nouvelle orientation donnée à notre maison nous permet de former dès maintenant des

OUVRIERS SPECIALISES

de nationalité suisse

Formation rapide. Semaine de 5 jours. Cantine. Bons salaires dès le début. Places stables dans les locaux climatisés de notre nouvelle fabrique.

Faire offres à :

Ed. SUTER S.A., fabrique de charcuterie, 1844 VILLENEUVE, tél. (021) 60 16 22

P 11 L

Commerce à Sion, cherche
vendeuse

Travail varié. Service à la clientèle et bureau.

Salaire important à personne capable. Date d'entrée à convenir.

Offres écrites avec références et photo sous chiffre P 50932 à Publicitas, 1950 Sion.

P 270 S

BAS PRIX + QUALITE
c'est connu



Renens-Croisée - Téléphone (021) 34 36 43

EN GRANDE VELETTE SELF-SERVICE

notre article réclame : 1 divan-lit 90 x 190 cm, 1 protège-matelas, 1 matelas à ressorts (garanti 10 ans), 1 duvet, 1 oreiller et 1 couverture de laine, les 6 pièces Fr. 198.— (pris au magasin). Avec tête mobile, Fr. 218.—.

1 LIT DOUBLE

soit 2 lits superposables, 2 protège-matelas et 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans), Fr. 268.—; avec tête mobile, Fr. 298.—.

TAPIS :

très joli milieu bouclé, fond rouge, vert ou anthracite 160 x 240 cm, Fr. 48.— (même article 190 x 290 cm., Fr. 68.—); très belle moquette coton, fond rouge ou beige, dessins Orient, 190 x 290 cm, Fr. 90.—; moquette laine, fond rouge ou beige, dessins persans, 190 x 290 cm., Fr. 150.—; tour de lit 3 pièces, moquette fond rouge ou beige, dessins Orient, Fr. 65.—. Très belle pièce haute laine, dessins afghans, 240 x 330 cm, Fr. 250.—.

ARMOIRE :

2 portes, rayon et penderie, Fr. 135.—, 165.—, 195.—, 250.—, 3 portes, Fr. 340.—.

COMMODOE :

tout bois dur, teinté ou naturel, 3 tiroirs, Fr. 135.—; 4 tiroirs Fr. 165.—; 5 tiroirs, Fr. 195.—.

SALON :

3 pièces : 1 canapé et 2 fauteuils, Fr. 175.—, 350.—, 450.—, 580.—, 750.—.

SUPERBE ENTOURAGE DE DIVAN, noyer pyramide, coffre à literie, 2 portes et verre filet or, Fr. 250.—. Autres modèles, Fr. 185.—, 215.—.

TROUSSEAU :

Prix choc, 81 pièces, Fr. 450.— (sur demande : offre détaillée). En réclame, notre mobilier complet « POPULAIRE », livraison franco.

CHAMBRE A COUCHER :

1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse avec miroir, 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 2 sommiers tête mobile, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans); **salle à manger** : 1 buffet avec vaisselier, bar et argentier, 4 chaises, 1 table à 2 rallonges; **salon** : 1 canapé côtés rembourrés et 2 fauteuils assortis, tissu 2 tons : rouge et gris; (cadeau : 2 duvets, 2 oreillers, 2 traversins); total : 26 pièces, Fr. 2600.—.

INCROYABLE MAIS VRAI !

P.-S. — Importation directe **tables de cuisine** pieds chromés, dessus formica rouge ou jaune, 1 tiroir, avec rallonges, dimensions : fermée 60 x 90 cm, ouverte 60 x 130 cm, Fr. 128.—; fermée 70 x 100 cm., ouverte 70 x 150 cm., Fr. 148.—. Tabourets 4 pieds Fr. 17.—. Chaises Fr. 32.—.

A vendre, cause double emploi

1 cuisinière

Ménalux en parfait état

1 poussette

forme moderne, état de neuf.

Tél. (026) 6 21 41 Saxon.

P 25006 S

A louer à Martigny

maison
grange et petit jardin

A vendre

Propriété arborisée 1500 m²
6 stères bois dur
1 frigo
1 buffet cuisine
1 table cuisine
1 calorifère
1 échelle double

Ecrire sous chiffre P MD 5 X à Publicitas, Sion.
P MD 5 X

A louer, cause de Sierre dans l'immeuble commercial « L'Elysée »

appartement

neuf 3 1/2 pièces, grand confort, un magasin environ 110 m².

Renseign. Marcel Briand, Sierre. Tél. (027) 5 10 37.

P 18217 S

On serait acheteur d'un

camion-basculant

de 5 à 8 tonnes, ainsi que d'un

TRACTEUR
agricole, de 30 CV

Faire offres sous chiffre P 25011 à Publicitas, Sion.
P 25011 S

Pour Genève
Gouvernante

de toute confiance demandée par monsieur habitant avec sa fille dans villa région Chêne-Bourg. Situation calme. Bons gages. Références exigées.

Ecrire sous chiffre F 163824-18, à Publicitas, Genève.
P 4 X

JE CHERCHE
apprentis
maçons

Très bon salaire de début.

S'adresser à :
Alphonse Zufferey
entr. dipl. SSE
Sierre.

On demande pour tout de suite ou date à convenir, dans bon restaurant

sommelière

Débutante acceptée.

Congés réguliers, vie de famille.

S'adresser :
Famille Boissenot,
Café de l'Ours,
2336 les Bois
P 6065 J

Restaurant «Foyer pour Tous», Sion
engage :

filles
pour buffet
et service
garçons
et filles
de cuisine

Tony Schlitter
gérant
Tél. (027) 2 22 82
P 1148 S

Demoiselle suisse cherche, à Martigny

emploi
de bureau

Connaissance des langues française, allemande et anglaise.

Sténo allemande. Ecrire sous chiffre P 65002 à Publicitas, 1951 Sion.
P 65002 S

Cherchés
de suite
ou convenir

jeunes filles pour apprendre le service de table. Congé le dimanche. Bon gain et bons traitements assurés. Garçons de cuisine, de maison, filles de maison, office, sommelières et débutantes. S'adresser à :

Bureau de placement, Aigle
Tél. (025) 2 24 88.
P 385 L

On cherche à Martigny

appartement

de 3 pièces pour le printemps ou date à convenir.

Ecrire sous chiffre P 25023 à Publicitas, Sion.
P 25023 S

Tous vos imprimés à l'Imprimerie Moderne S.A. - Sion



Dépôt Dorothy Gray

Sport
COIFFURE

FAMILLE A. GREMAUD

SALON
UNIQUE

Dames - Messieurs
NOUVELLE POSTE
MARTIGNY

PARC AUTO

Tél. : (026) 6 15 25

A VENDRE
EN COMMISSION

FOURGONNETTE VW, année 1960, vérifiée 1964, roulé environ 111 000 km.

FOURGONNETTE VW, année 1961, roulé environ 96 000 km.

CAMION à pont VW, PIC UP année 1957.

Tous les véhicules sont de première main et en bon état.

AMAG BERNE (STEINMANN)

Tél. (031) 25 22 11 ou (031) 45 60 85
P 287 Y



PRÊTS Discrets
Rapides
Sans caution
BANQUE EXEL
Rousseau 5
Neuchâtel
(038) 5 44 04

NOS OCCASIONS

SIMCA 1300 km	24.000	1964
SIMCA MT km	40.000	1962
FIAT 1500 km	45.000	1963
DKW Junior	24.000 km.	1963
BMW 700 km.	36.000	1961
DAUPHINE Gordini	km 50.000	1962
MGA 1100 km	26.000	1963
TAUNUS 12 M Super		1961
MERCEDES 190 Diesel		1959

GARAGE DE LA MATZE S.A.

Agence générale SIMCA
A. Huonder - Tél. : (027) 2 22 76
Succ. station AGIP Glis-Brigue

Représentant :
Armand REYNARD — SION
Téléphone : (027) 2 35 25

Toutes nos voitures d'occasion sont expertisées et vendues avec garantie financement.
P 370 S

ON CHERCHE

1 vendeuse et
1 jeune fille

pour aider au ménage.

S'adresser à :
René Bircher, alimentation générale,
1920 Martigny, tél. (026) 6 13 80.
P 25012 S

On demande

pour grand déblayage de rochers à proximité de Fribourg (construction de route)

contremaître mineur

ainsi que quelques

mineurs

Bon salaire et logement.

Ecrire sous chiffre F 7 N aux «Freiburger Nachrichten», rue de Romont 5, 1701 Fribourg.
P 75-235 F



Entreprise de nettoyages
en tous genres

Martigny

rue du Rhône 15.
Tél. (026) 6 05 08

P 250 S

TACHERON

prendrait pose de linoléum au m².
Faire offres sous chiffre P 25017 à Publicitas, 1951 Sion.

Quelle famille a eu la gentillesse de recueillir

chien 8 mois

errant région Verbier-Dranses, fin novembre, berger portugais, taille moyenne, corps noir, poil mi-long, pattes et sourcils brun clair, oreilles tombantes, queue longue. Répond au nom de «PAT».

Téléphonez à Tissières (026) 7 12 94 ou 6 10 63.
P 65003 S

Homme avec expérience,

cherche emploi

dans entreprise, commerce ou industrie, comme

aide de bureau
magasinier
aide-magasinier
aide-chef de chantier
conciergerie de cantine

Capable de faire bureau de chantier, contrôleur, métreur, ouvrier de dépôt ou autres postes semblables. Entrée en fonctions dès le 10 janvier 1965.

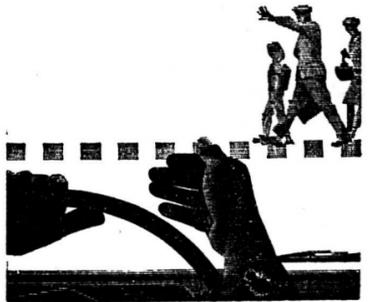
Ecrire sous chiffre P 25026, à Publicitas, 1950 Sion.

Employé de bureau

serait engagé de suite par fabrique de la place de Sion.

Faire offres avec curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffre P 25024 à Publicitas, Sion.
P 25024 S

Manifestez votre intention!



ims

Faites connaître votre hôtel ou votre auberge en imprimant un prospectus à l'Imprimerie Moderne s. a. à Sion

Tous renseignements et devis vous seront donnés dans les délais les plus courts
Imprimerie Moderne Tél. (027) 2 31 51 - 52



VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

DE VALERE A TOURBILLON Selon l'usage qu'on en fait

L'imprimé, la radio, la télévision rendent aux hommes d'éminents services. Imaginez, une minute, la nuit dans laquelle nous retomberions si ces trois moyens d'expression étaient, soudain, supprimés. Cependant le mot d'Esopo au sujet de la langue — le meilleur et le pire des organes — ne cesse d'être vrai. Evidemment, on pourrait en dire autant de l'argent, des loisirs, des facultés maitresses chez l'individu, et j'en passe, lesquels, obéissent aux mobiles qui essoufflent le coeur au lieu de l'apaiser, obnubilent l'esprit au lieu de l'éclairer.

Une récente enquête autorisait l'auteur de conclure que, dans bien des cas, il serait préférable que le temps libre soit à nouveau réduit, que le langage écrit, de l'image et du son soit moins diffusé, tant que lecteurs et auditeurs n'auront pas acquis un autre degré de sagesse. Non, ce serait trop dommage d'en arriver là. Alors que chacun s'emploie, éditeurs, écrivains, metteurs en scène et jurys aux censures, autorités et représentants de la Santé publique, afin que moins d'angoisse ne soit ingurgitée de force...

Dans un de ses récents « Blocs-Notes » François Mauriac, indigné, s'étonne de ce que la critique ne soit plus étonnée de certains programmes joués et projetés sur les scènes et sur les écrans innombrables de Paris. Il s'agit, en l'occurrence, de « La Chambre » de Sartre et de Michel Mitrani, dont le piment, on le sait, réside en la mise en relief de ce couple humain, à l'heure où les ombres nuptiales l'envahissent. Notre éditorialiste s'en prend courageusement :

— ... Et il est vrai que ce que des millions de téléspectateurs ont pu voir à domicile, ce qui s'est introduit dans la vie la plus privée, c'est à la lettre un monstre naissant, un fou en train de naître, et qui se développe sous la loupe de l'écran, en un grossissement accéléré ou ralenti; comme une fourmi-lion, il entraîne sa proie...

Avouez, dans ce cas, il y a lieu de regretter les quelque mille francs dépensés à l'achat d'un poste de TV, qui même une seule fois par année, consentit à se moquer ainsi de son public, de lui offrir de pareils navets, surtout de nature à provoquer d'étonnantes insomnies.

Quant à la radio, dont l'influence est certes moins envoûtante, je tiens à relever ici ce trait positif. Une de mes connaissances vient de me faire savoir que, dimanche dernier, retenue au lit par une méchante grippe, elle a eu la joie de participer à la grand-messe retransmise de la Chapelle de l'École cantonale d'agriculture de Château-neuf. Du plain-chant, des morceaux polyphoniques, exécutés avec maîtrise, et la Parole de Dieu, dite avec cette chaleur et clarté, qui invitent le chrétien à un nouveau cheminement, davantage axé sur les valeurs sûres, le respect de sa personne et de celle de ses semblables, par delà ces folles espérances.

Vérités permanentes qu'il fait bon écouter. C'est ça, selon l'usage qu'on en fait, radio, télévision sont de précieux agents de communication, sans lesquels les malades, les isolés seraient coupés de sources jaillissantes de lumière, du réconfortant message dominical. Mais, pauvres téléspectateurs qui, en cette soirée du 15 décembre, ont été amenés à suivre les humeurs échevelées d'une héroïne échue sur la grève brûlée par les vagues d'un érotisme sans nom!

Tès

Jamais deux sans trois

VISSOIE — Un troisième accident s'est produit sur la route d'Ayer entre une voiture allemande pilotée par M. Helmut Quaritsch et une voiture genevoise conduite par M. Charles Trinquart.



GASTRONOMIE

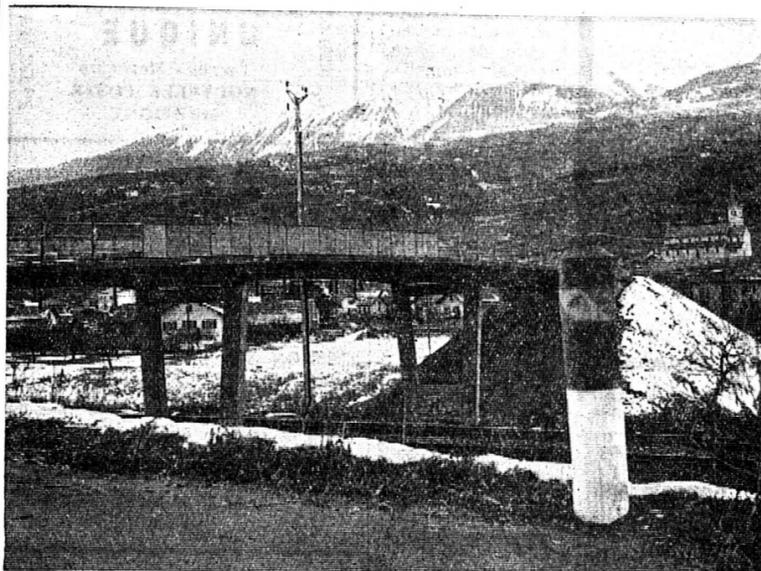
LE RESTAURANT
TOUR D'ANSELME



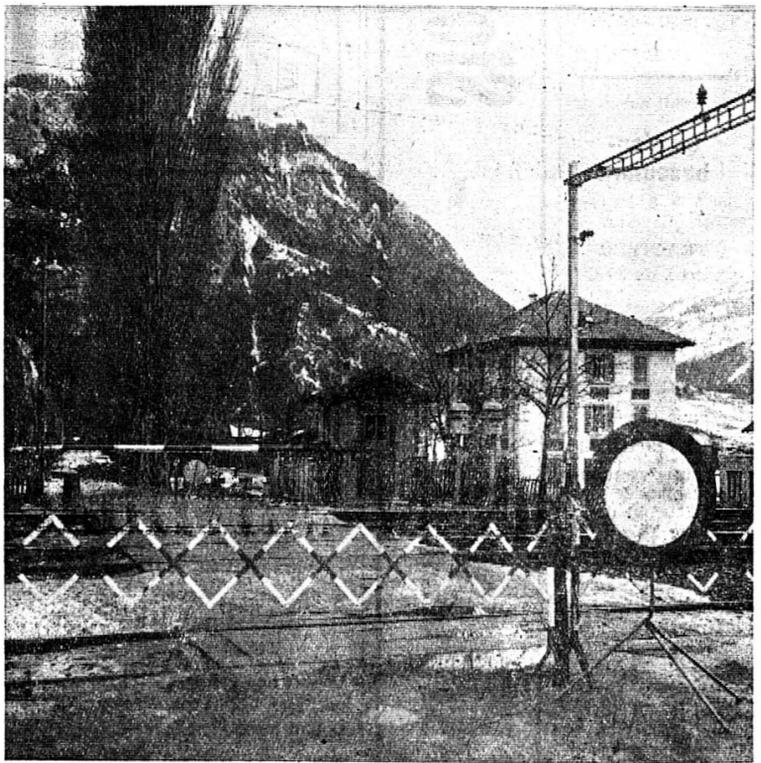
SAXON - Tél. (026 6 22 44

Cuisine française - Salle pour banquets et sociétés - Parc autos Nouveau ten : W Bachmann-Maret. Tous les jours; Choucroute royale P 30131 S

Celui-ci a remplacé celui-là...



Le nouveau pont.



Le passage à niveau est fermé.

LES FETES SONT FINIES



Les fêtes de fin d'année sont terminées et chacun pense à reprendre son travail. Quant au beau sapin qui a embelli de mille feux l'appartement des particuliers, il a fini aussi son temps et se retrouve dans la poubelle. Mais comme il ne faut pas envahir nos rues et nos trottoirs de « saletés » quelqu'un a mis sagement son sapin dans un panier à détrit. Pauvre sapin.

SAINT-LEONARD — Jeudi 31 décembre à 18 heures, le passage à niveau gardé proche de la gare a été fermé définitivement. Ce passage à niveau est donc supprimé. Avant de pouvoir le faire les autorités responsables ont dû prévoir des points de passage. Un magnifique pont en béton enjambe les voies CFF à l'est de la gare et dessert toute la région sous la gare. Ce pont est utilisé depuis quelques mois déjà. D'autre part une nouvelle percée a été effectuée à l'ouest de la Lienne. Cette nouvelle route part de la route cantonale passe sous les voies CFF et rejoint celle qui va en direction du pont sur le Rhône.

Ainsi depuis le 1 janvier écoulé les CFF comptent un passage à niveau gardé en moins, c'est précisément celui de Saint-Léonard.

—gé—

Où sont les réveillons d'antans?

SIERRE — L'année 1965 serait-elle mort-née? Le passage à la nouvelle année s'est en effet effectué dans la douceur, presque dans le recueillement, ce qui serait une façon aussi intelligente de commencer une nouvelle année si le calme de la transition peu en fait être assimilé à un recueillement. En réalité les gens se sont beaucoup repliés sur eux-mêmes, conscients de la dureté des temps nouveaux et considérants dans leur portefeuille leurs rares sous réévalués et d'autre part les menus encore inflationnistes. Par ailleurs, il faut le dire la TV a retenu les Sierrois chez eux où ils ne pouvaient être mieux planqués qu'avec Bourvil et Pierrette Bruno. Il faudra cependant consoler les restaurateurs. Cette année électorale et les jours qui restent les dédommageront sans aucun doute.

Voiture incendiée

VERCORIN — Dans la matinée du 1er janvier, un ressortissant yougoslave qui réveillonnait avec des amis mit le feu à sa voiture, vers sept heures du matin. Encore sous l'effet des libations et pris de dépression il se sépara de ses camarades, vint vers sa voiture, l'arrosa d'essence et y mit le feu. Il devait périr avec elle mais n'y réussit pas. Le véhicule a été complètement détruit et le propriétaire est rentré à Genève avec des camarades.

Incendie de chalet

BRIEY — Un incendie s'est déclaré dans le chalet de M. Rodolphe Théier à Briey, l'après-midi du 31 décembre. Le feu a débuté dans la cheminée. Il fallut faire appel aux pompiers de Chippis qui montèrent avec des extincteurs et une motopompe. Entretemps les gens des alentours essayèrent d'enrayer le sinistre avec de la neige. Les dommages s'élevèrent à quelques six mille francs. L'incendie serait imputable à un défaut d'isolation d'un boisseau. Le chalet venait à peine d'être achevé.

Accidents dus à des plaques de verglas

ANNIVIERS — Deux accidents nous sont signalés sur la route d'Anniviers. L'un sur la route d'Ayer où deux voitures sont entrées en collision entre Vissoie et Cuimey où nous venons de signaler un accident il y a trois jours, dans une courbe et par suite de l'étroitesse de la chaussée. L'autre à la hauteur de Fang entre un car postal qui descendait et une voiture montante qui dérapa et vint heurter le car. Seuls des dommages matériels sont à déplorer. Les deux véhicules glissèrent sur la route avant de se toucher.

Elle meurt après avoir fait une chute de 20 m

MONTANA — Mme R. Baste, domiciliée à Sens en France a été victime d'un accident le 2 janvier aux environs de 17 heures 45. Elle s'acheminait sur un raccourci pour se rendre au Restaurant des Plans Mayens. Elle a glissé et fait une chute de 20 mètres au bas d'un rocher. La malheureuse promeneuse a été conduite à la clinique Bonvin à Crans, grièvement blessée. Elle est décédée hier des suites de ses blessures.

Les services de TUNGS



TUNGSRAM

le bon génie de la lumière



... c'est clair!

CINEMAS

★ SION - ARLEQUIN

Lundi 4 janvier - 16 ans rév.
L'apogée du cinéma mondial

La chute de l'empire romain

Prix des places imposés : Fr. 3.50, 4.— et 5.—

Parlé français

★ SION - LUX

Lundi 4 janvier - 16 ans rév.

4 du Texas

avec
Frank Sinatra - Anita Ekberg
Dean Martin - Ursula Andress
Un western de luxe
Parlé français

★ SION - CAPITOLE

Du lundi 4 au mercredi 6 janv.
(les Rois matinée à 15 h.)

Par le fer et par le feu

avec
Jeanne Crain - Gordon Mitchell
Une des pages les plus orgueilleuses de la Pologne du XVIIe siècle.

Parlé français - Eastmancolor
16 ans révolus

★ MARTIGNY - ETOILE

Jusqu'à mercredi 6 - 18 ans rév.
Du mouvement... De l'humour...

En plein cirage

avec
Martine Carol - Francis Blanche

★ MARTIGNY - CORSO

Jusqu'à mercredi 6 - 16 ans rév.
Un film de cape et d'épée

La tigresse des 7 mers

avec Gianna-Maria Canale

★ RIDDES - L'ABEILLE

Ce soir RELACHE
Mardi et mercredi : Marco Polo.

★ FULLY - CINE MICHEL

Aujourd'hui RELACHE
Mardi et mercredi - 16 ans révolus
Goliath et le cavalier masqué.

★ SAXON - REX

Aujourd'hui RELACHE
Mardi et mercredi - 16 ans révolus
Le retour de Robin des Bois.

★ SAINT-MAURICE-ROXY

Aujourd'hui RELACHE
Bientôt : La trilogie de Marcel Pagnol.

★ TROISTORRENTS - FORUM

Mercredi 6 à 20 h. 30. Un film qui fait frémir les spectateurs. Le testament du docteur Cordelier. 18 ans révolus.

★ BEX - REX

Aujourd'hui RELACHE

Nécrologie

SIERRE — Hier est décédée dans sa 78e année, Mme Sabine Cerutti née Zufferey, veuve. Son ensevelissement aura lieu mardi à 10 heures à l'église de Sainte-Croix.

VALAIS ECHOS DU VALAIS ECHOS DU

HAUT-VALAIS

Levée de séquestre

ARRETE

du 31 décembre 1964

rapporant ceux des 14 et 18 décembre 1964 imposant le séquestre renforcé sur le bétail des communes de Steg et Gampel et ordonnant des mesures de protection contre la fièvre aphteuse. LE CONSEIL D'ETAT DU CANTON DU VALAIS

Vu les arrêtés des 14 et 18 décembre 1964 imposant le séquestre renforcé sur le bétail des communes de Steg et Gampel et ordonnant des mesures de protection contre la fièvre aphteuse ;

Vu l'abattage du bétail malade ;
Vu les vaccinations préventives opérées dans les zones d'infection et de protection ;

Vu que depuis le 20 décembre 1964 aucun cas de fièvre aphteuse n'a été constaté dans la région Steg-Gampel ;
Sur la proposition du Département de l'Intérieur ;

arrête :

Article unique :

Les arrêtés du 14 et 18 décembre 1964 imposant le séquestre renforcé sur le bétail des communes de Steg et Gampel et ordonnant des mesures de protection contre la fièvre aphteuse est rapporté à partir du lundi 4 janvier 1965.

Restent réservées dans les zones d'infection et de protection, les dispositions prises par l'Office vétérinaire cantonal pour le déplacement, le trafic de gros et petit bétail, le transport de fumier, etc.

Ainsi donné en Conseil d'Etat, le 31 décembre 1964, pour être publié au Bulletin officiel.

Le Président du Conseil d'Etat :

Dr. Schnyder

Le Chancelier d'Etat :

N. Roten

M. Ferdinand Mathier n'est plus

SALQUENEN — Hier s'est endormi dans la paix du Seigneur, M. Ferdinand Mathier. Il était âgé de 74 ans. Le bourg viticole perd en lui l'une de ses plus attachantes personnalités.

M. Ferdinand Mathier a dirigé la commune pendant 12 ans. Il a représenté le district de Loèche au Grand Conseil pendant 8 ans. D'autre part, il a rempli la fonction d'inspecteur viticole pendant 30 ans. Homme très clairvoyant il a donné à sa commune un essor tout particulier. Sous sa présidence l'eau potable a été amenée au village et une route a été construite. Le développement de la commune ainsi que du secteur viticole sont en grande partie son œuvre.

Le NR présente à la famille ses sincères condoléances.

La polka des béquilles

BLITZINGEN — Au cours d'un concours de ski organisé hier dans le petit village de Blitzen, quatre skieurs de l'endroit se sont brisés la jambe. Il s'agit de Mlle Madeleine Widmer, des deux frères Adalbert et Alexandre Kiechter et de Raymond Schwick. Tous quatre ont été transportés à l'hôpital de Brigue.

Du 31 déc. au 3 janvier

Durant les fêtes de fin d'année, peu d'événements sensationnels, les chefs d'Etat étant par trop occupés à la rédaction, puis à la lecture de leur message de Nouvel-An, enfin à la réception des chefs des missions diplomatiques venus leur présenter leurs bons vœux. Toutefois quelques faits méritent une brève relation.

A LAUSANNE, M. Alfred Journot, administrateur général de « La Nouvelle Revue de Lausanne », a pris sa retraite après une belle activité de 45 ans dans l'entreprise. Tous nos vœux l'accompagnent.

A GENEVE, trois enfants, Alain, 5 ans et demi, Fabienne, 4 ans et Natacha, 18 mois, de Jacques Vuille, ébéniste menuisier, ont péri asphyxiés par la fumée. Ils se seraient amusés avec des allumettes et mis le feu à un cageot de légumes peu après 5 heures du matin. Lorsque les parents découvrirent le sinistre, il était trop tard, on ne put ramener les petites victimes.

A DIETIKON, trois voyous ont attaqué et volé un homme de 25 ans puis ont pris la fuite en voiture. La police les recherche.

A PARIS, Mlle Christiane Sibellin, représentante de la ville de Lyon, a été élue Miss France.

A BAGDAD, l'état d'urgence a été levé par décision du Conseil des ministres.

A LONDRES, on annonce que 19 personnes ont été tuées en Grande-Bretagne pendant la nuit du Nouvel-An.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE, de nombreuses bagarres ont éclaté au cours de la nuit de St-Sylvestre et ont fait au total 4 morts. A Bochum et à Dortmund, la police a enregistré 112 bagarres.

A LEOPOLDVILLE, les élections législatives ont été reportées de 45 jours. Elles devaient avoir lieu le 1er février.

A NICOSIE, une heure avant la fin de l'année 1964, une bombe au plastique a explosé.

A ZARRIS (Tunisie), 4 morts, plusieurs personnes disparues, 3000 sans abri et des dégâts matériels importants, tel est le tragique bilan des inondations qui ont sévi dans cette ville.

A NEW-YORK, on a enregistré, sans surprise, mais avec consternation, la décision de l'Indonésie de quitter l'organisation des Nations-Unies.

A NAPLES, une explosion s'est produite à l'entrée de l'immeuble qui abrite le consulat d'Espagne.

A M'SILA (Algérie), un tremblement de terre a détruit tout un quartier faisant un mort et 38 blessés.

A HANOVRE, 7 habitants de la RDA ont franchi la frontière des zones et ont réussi à gagner la Basse-Saxe.

A ANVERS, 110 navires sont immobilisés par la grève du personnel des écluses, des ponts et du remorquage.

A BOLZANO, trois Tyroliens du Sud ont été libérés à l'occasion des fêtes de Noël.

A PEKIN, on annonce qu'un avion militaire américain sans pilote a été abattu dans le ciel de la partie centre-sud de la Chine.

A MIAMI BEACH, deux bandits américains, Jack Murphy et Roger Clark, ont été arrêtés alors qu'ils s'apprêtaient à cambrioler une villa.

A ROME, on annonce que le satellite italien « San Marco » a sorti son antenne et a mis en fonctionnement son poste émetteur.

A ANCONE, un condamné de droit commun s'est enfui d'un pénitencier pour passer le jour de l'an auprès de sa famille avant de regagner volontairement sa cellule.

A ALLAHABAD, cinq Indiens ont été condamnés à mort pour avoir assassiné une Américaine pour la voler.

A KARACHI, on apprend que le maréchal Ayoub Khan a été réélu président du Pakistan.

A PARIS, deux bandits ont forcé les clients d'un restaurant parisien à faire la « quête » pour eux, sous la menace des pistolets. Ils auraient ainsi cueilli entre 2800 et 3000 francs.



Monsieur Alfred RUFFIEUX

mort après une longue maladie et de grandes souffrances supportées avec courage et résignation à l'hôpital cantonal de Fribourg, assisté des secours de notre Ste-Mère l'Eglise.

La messe de sépulture et l'ensevelissement auront lieu à Morlon, près Bulle, le mercredi 6 janvier 1965, à 15 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Madame Marie MATHIER ;

Monsieur et Madame Oscar MATHIER et leurs enfants Odilo, Astrid, Marie-Thérèse, Léandre et Ferdinanda ;

Monsieur et Madame Adrien MATHIER-KUONEN et leur fils Pierre-Alain ;

Révérende Sœur Marie-Bernarda MATHIER ;

Mademoiselle Albertine MATHIER ;

Famille Albert MATHIER ;

Famille de feu Raphaël MATHIER-STALDELMANN ;

Famille Paul MATHIER ;

Monsieur et Madame Léon MATHIER ;

Famille Aloys MATHIER ;

Famille Théophile MATHIER ;

Famille Camille PICHEL ;

Monsieur Robert PICHEL ;

Mademoiselle Joséphine PICHEL ;

Famille Joseph OGGIER-PICHEL ;

les familles parentes, alliées et amies ont la profonde douleur de faire part du décès de

MONSIEUR Ferdinand MATHIER

ancien président, ancien député
et inspecteur viticole

leur époux, père, beau-père, grand-père, arrière grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, décédé dans sa 74e année, muni des Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Salquenen le mercredi 6 janvier 1965, à 10 heures 30.

P. P. L.



Madame Hélène BAUMGART-ZUFFEREY et sa petite fille Sabine, Olten ;

Monsieur et Madame Théo BAUMGART-CHRISTEN, Olten ;

Madame et Monsieur François FROCHAUX-BAUMGART et leur fille Danièle, Klotten ;

Madame Docteur Clara CHRISTEN-BURCKHARD, Olten ;

Monsieur et Madame Alphonse ZUFFEREY-ZERMATTEN, Sierre ;

Monsieur Gabriel ZUFFEREY, Sierre ;

Madame et Monsieur Charles CANDOLFI-ZUFFEREY et leur fils Philippe, Genève ;

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle de

Monsieur Peter BAUMGART-ZUFFEREY médecin

leur très cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, enlevé accidentellement à leur tendre affection le 2 janvier 1965.

La messe de sépulture sera célébrée le mardi 5 janvier à 10 heures, à l'église d'Olten.

L'ensevelissement aura lieu le mardi 5 janvier 1965 au cimetière d'Olten, à 13 heures 40.



Monsieur Robert PERRIER, à Sion ;
Les familles de Madame veuve Jean-Baptiste GASPOZ et veuve Jules PERRIER, à Sion ;
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 2 janvier 1965, après une courte maladie, de

Madame Esther PERRIER-GASPOZ

à l'âge de 43 ans.

L'ensevelissement aura lieu lundi 4 janvier, à 11 heures, en l'église du Sacré-Cœur.

Départ mortuaire : Sous le Scex.

P. P. E.



Très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées,

Monsieur Hermann LOYE - FLOREY

à Sierre, ainsi que les familles parentes et alliées remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Un merci spécial au personnel de l'hôpital, à la fonderie de l'Alusuisse, à la classe 1931 et aux amis du quartier.

Sierre, décembre 1964.



Profondément touchés par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion de leur douloureuse épreuve, les parents de

Madame Amélie VAUDAN-GARD

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur grand deuil, tant par leur présence, par les envois de fleurs et de couronnes, les nombreuses lettres témoignant de l'estime et de l'affection pour leur chère disparue et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

Bruson-Bagnes, le 31 décembre 1964.



Profondément touchée par les marques de sympathie reçues lors de son grand deuil, la famille de

Madame Léopolda DUBOSSON - DUBOSSON

remercie très sincèrement toutes les personnes, qui par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de fleurs, leurs messages, l'ont entourée dans cette épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci spécial au personnel de l'hôpital de Monthey, à MM les docteurs, au clergé, aux chantres, aux amis venus des communes voisines, au personnel de la poste de Sion, à la section Valais et Anc. Br. Mont. 10 des Sgts.

Troistorrents, janvier 1965.



La famille de

Monsieur Joseph GEORGES-FORCLAZ Guide

remercie toutes les personnes qui ont partagé sa peine et en particulier la société de musique « Echo de la Dent-Blanche », la société de chant, la société des chasseurs « Diana », le curé Devanthery, les abbés Guillaume, Beytrison, Follonier, Anzevui, le président et le conseil communal.

Les Haudères, 2 janvier 1965.

NOUVELLES SUISSES ET ETRANGERES

AU VIETNAM LA BATAILLE DE BINH GIA EST TERMINEE

Victoire à la « Pyrrhus » des gouvernementaux ?

BINH GIA : FIN D'UNE BATAILLE SANGLANTE DE SIX JOURS ET AUSSI DEBUT D'UNE ERE NOUVELLE DANS LA VERITABLE GUERRE QUI SE DERoule MAINTENANT AU VIETNAM DU SUD. LA BATAILLE DE BINH GIA SE TERMINE PAR UNE VICTOIRE APPARENTE DES GOUVERNEMENTAUX QUI RESTENT FINALEMENT MAITRES DU TERRAIN, MAIS QUI LEUR COUTE CHER : 370 TUES, BLESSES OU DISPARUS, DONT UNE VINGTAINNE D'AMERICAINS.

L'armée nationale vietnamienne et ses « conseillers » américains, sont effectivement maîtres du terrain. Mais

tous les observateurs à Saïgon constatent aussi que les gouvernementaux sont restés maîtres d'un terrain que le Vietcong avait au préalable évacué. Peut-on parler d'une victoire, selon les mêmes observateurs qui sont beaucoup plus frappés par le fait que des unités vietcongs organisées, en uniforme et munies d'une véritable artillerie de campagne, ont réussi à occuper pendant plusieurs jours un gros bourg à 65 kilomètres au sud-est de la capitale sud-vietnamienne. Mais ce qui les frappe peut-être encore plus, ce n'est pas tellement la prise de Binh Gia par les Vietcongs, mais le fait qu'ils s'y sont maintenus pendant plusieurs jours et

qu'il a fallu une mise en œuvre massive et combinée de commandos sud-vietnamiens et d'une couverture aérienne digne d'une véritable bataille rangée.

FIN DE LA GUERRILLA ?

Au moment où le Vietnam du Sud se débat dans une crise politique dont nul ne voit l'issue et dont les vicissitudes sont pratiquement incompréhensibles pour les profanes et, semble-t-il, pour les intéressés eux-mêmes, un véritable problème de guerre se pose maintenant aux spécialistes. L'ère de la guerrilla semble toucher à sa fin et celle d'une véritable guerre avec des objectifs stratégiques paraît débiter aux portes mêmes de Saïgon.

Il semble en effet, et c'est l'opinion de plusieurs commentateurs, que l'armée vietcong, car il s'agit bien d'une armée, tend à employer des méthodes qui devraient aboutir selon ses vues à la destruction de l'armée sud-vietnamienne, à la fois par le « matraquage » de ses éléments de choc et la « liquéfaction » du gros d'une armée découragée.

VERS UN AVENIR SANGLANTE

Tenant compte de l'élément naturel, à savoir l'immense forêt vietnamienne noyée dans les boues du delta du Mekong, le Vietcong paraît devoir utiliser les méthodes qui ont si bien réussi au Vietnam au temps de la guerre contre les Français. Aidés par une masse de coolies bénévoles, les paysans vietnamiens, le Vietcong met en place, dans l'impénétrable forêt, ses troupes qui occupent brutalement un village plus ou moins faiblement gardé. L'occupation faite, le Vietcong, qui a concentré une grande puissance de feu, attend les renforts qui viennent successive-

ment pour récupérer le village (ces renforts étant des commandos, fer de lance de l'armée sud-vietnamienne) pour les détruire successivement. Puis, quand l'état-major de Saïgon finalement alerté envoie des troupes en masse, le Vietcong se dilue dans la forêt en laissant un terrain couvert de cadavres aux « vainqueurs ».

C'est pourquoi on estime dans les milieux bien informés de Saïgon, y compris les milieux américains, que l'affaire de Binh Gia n'est que la première d'une série aux aperçus sanglants.

Il voulait commettre un « crime parfait »

A Wilmette, dans le Michigan, un étudiant de 18 ans, qui voulait devenir avocat, a tué ses parents et sa sœur âgée de 16 ans.

Après son acte, il courut chez les voisins et cria : « Appelez la police. Ma mère est devenue folle. »

Au poste de police, il déclara d'abord que sa mère avait abattu son père et sa sœur et qu'après avoir vainement tenté aussi de le tuer, elle s'était fait justice. Il se perdit dans des contradictions et avoua finalement avoir tué sa famille. Il n'a pu donner aucun motif sauf qu'il pensait pouvoir commettre un « crime parfait ».

Le TOIT D'UNE EGLISE S'EFFONDRE

50 TUES, 35 BLESSES

MEXICO — Alors que l'on inaugurerait une nouvelle église à Rijo, petite ville située à 160 km au sud-est de Mexico, dans l'Etat de Puebla, le toit de l'édifice s'est soudain effondré sur les fidèles qui assistaient à la messe. Une cinquantaine de personnes ont été tuées, et parmi elles le prêtre célébrant la messe. De plus 35 personnes au moins ont été blessées. Les causes de l'effondrement ne sont pas encore connues.

Le trafic des fêtes

à Bâle...

BALE — Le trafic des CFF à la gare de Bâle pendant les fêtes a été considérable. On a compté 498 trains spéciaux (dont 64 pour les travailleurs italiens), soit 255 pendant les fêtes de Noël et 243 pendant celles du Nouvel-An. En revanche, le trafic routier international a souffert du mauvais temps.

...et à Zurich

ZURICH — 183 trains spéciaux ont été formés à Zurich pour faire face au trafic des fêtes de Nouvel-An. Le départ des skieurs fut particulièrement important le 31 décembre, alors que le 2 janvier a vu revenir de nombreux Italiens. Dimanche, la gare de Zurich était très animée. Les trains n'ont cependant pas subi de gros retards.

Des chevaux

provoquent

un grave accident

MOENCHALTORF (ZH) — Une camionnette dans la cabine de laquelle se trouvaient le conducteur, sa femme et son enfant, descendait samedi une rue du village de Mönchaltorf, lorsque soudain, deux chevaux, qui avaient pris la fuite, surgirent au galop contre le véhicule. L'une des bêtes put obliquer, tandis que l'autre donna de plein front contre la cabine, qui fut enfoncée. Les trois occupants furent grièvement blessés. Ils ont été transportés à l'hôpital. Le cheval, également blessé, a dû être conduit à Zurich à la clinique vétérinaire.

L'enquête a établi que les chevaux n'étaient pas attachés dans leur écurie et que pour une raison quelconque, ils prirent le mors aux dents et s'échappèrent.

VERS UNE DECLARATION SUR LE PROJET CONCORDE ? — M. Roy Jenkins, ministre britannique de l'aviation, pourrait faire une déclaration à la chambre des communes à propos du projet Concorde, peu après la rentrée parlementaire prévue pour le 19 janvier, indique-t-on dimanche soir à Whitehall.

Le « troisième homme » va bien

LONDRES — M. Harold « Kim » Philby, le « 3ème homme » de l'affaire d'espionnage Burgess-Maclean, qui se ren-

Pour l'extension de l'Islam

MOGADISCIO — Le monde musulman a besoin d'une propagande permettant l'extension de l'Islam en tant que doctrine rationnelle et que mode de vie : telle est la constatation qui a dominé nos délibérations, a déclaré en substance samedi M. Inamullah Kahn, secrétaire général du Congrès mondial musulman, commentant les résolutions adoptées par les délégués de 34 pays musulmans qui viennent de se réunir à Mogadiscio.

NATIONALISATIONS EN SYRIE — Cent-sept sociétés syriennes ont été entièrement ou partiellement nationalisées par décrets publics, la nuit dernière.

27 personnes noyées

LIMA — Vingt-sept personnes ont péri noyées dimanche, dans les Andes centrales entre Ayacucho et Huancaayo, l'autocar à bord duquel elles se trouvaient étant tombé de plus de cent mètres de haut dans le rio Mantaro (Pérou).

Vaste tour d'horizon de politique étrangère de M. Rusk

SI LES PAYS POUVAIENT laisser leurs voisins en paix

WASHINGTON — Le secrétaire d'Etat Dean Rusk a annoncé dimanche que les Etats-Unis étaient décidés à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à l'infiltration au Vietnam du Sud d'armes et de matériel destinés au Vietcong, en provenance d'Hanoï.

M. Rusk a déclaré en particulier que les Etats-Unis seraient disposés à accepter un règlement politique du problème vietnamien et à retirer leurs troupes du Vietnam du Sud à la seule condition que le Vietnam du Nord et la Chine populaire mettent fin à leur politique d'agression et, selon la phrase consacrée, « laissent leurs voisins en

paix ».

Le secrétaire d'Etat a rejeté une fois de plus l'hypothèse d'un retrait pur et simple des Etats-Unis du Vietnam du Sud ainsi que celle d'une extension au Vietnam du Nord du conflit actuel. M. Rusk a toutefois ajouté : « En ce qui concerne l'autre partie du problème, l'infiltration depuis Hanoï, il faut qu'elle prenne fin, et des mesures devront être prises pour faire en sorte qu'elle prennent effectivement fin. »

Dans ce contexte M. Rusk s'est prononcé encore une fois contre l'admission de la Chine communiste aux Nations Unies tant que le gouvernement de Pékin poursuivrait une politique

agressive, notamment dans le sud-est asiatique.

AU CONGO

Soulignant qu'il était clairement établi maintenant que « des éléments extérieurs fournissent illégalement des armes aux éléments rebelles au Congo », M. Rusk a affirmé que ce genre d'intervention ne pouvait que conduire à la violence et « transformer ce vaste pays en un champ de bataille dans lequel s'affrontaient des factions rivales — celles d'Afrique tout au moins et peut-être du monde entier. »

M. Rusk a exprimé l'espoir que « le Conseil de sécurité (de l'ONU) et l'Organisation de l'unité africaine trouveront un moyen de mettre fin aux interventions au Congo. »

Abordant d'autres sujets au cours de cette interview, M. Rusk a successivement déclaré :

1) Que les Etats-Unis pourraient être amenés à réduire à l'avenir leurs effectifs militaires en Europe si la question de l'Allemagne et celle de Berlin étaient résolues et si tout danger de nouvelle crise était définitivement écarté.

2) Qu'il ne prévoyait pas le retrait de la France de l'OTAN et qu'il demeurerait convaincu que l'alliance continuerait d'exister après l'échéance de 1969 — date à laquelle tout pays membre aura la faculté de se retirer librement de l'organisation atlantique.

3) Que la menace castriste dans l'hémisphère occidental s'était considérablement réduite au cours des deux ou trois dernières années.

4) Qu'il était profondément préoccupé par les récentes attaques contre les services d'informations américains dans certains pays étrangers et que les Etats-Unis sauraient montrer sans équivoque dorénavant qu'ils tenaient la sécurité de leurs représentants à l'étranger comme « condition élémentaire du maintien des relations entre Etats. »

Un complot déjoué en Bolivie

LA PAZ — Un complot ourdi par les forces de police boliviennes, aidées par les carabinieri et par des politiciens démis de leurs fonctions après la révolution du 4 novembre dernier, a été déjoué samedi soir par les forces armées loyales au gouvernement, sans qu'un seul coup de feu ait été tiré.

L'échec du complot a été annoncé par le colonel Oscar Quiroga Teran, ministre bolivien de l'intérieur. Celui-ci a précisé que l'Académie nationale de la police s'était jointe à la rébellion, dans laquelle toutes les unités de carabinieri de cette académie étaient compromises.

Le colonel Quiroga Teran a indiqué que le chef de la police et des carabinieri, M. Augustin Morales, avait été arrêté, de même que plusieurs civils, dont une femme.

C'est l'interception de messages chiffrés et l'arrestation des porteurs de ces messages qui ont permis à la junte militaire bolivienne de découvrir le complot. Le général René Barrientos Ortuno, chef du gouvernement provisoire, se trouve actuellement en tournée dans l'intérieur du pays. Les forces armées sont totalement maîtres de la situation.

Victime d'une avalanche

Une petite avalanche s'est abattue dimanche au Pizzo di Coca, au nord de Bergamo ensevelissant une skieuse italienne. Sept autres compagnes ont été quittes pour la peur.

Du danger de ne pas savoir l'allemand

Le 2 janvier, des informations émanant des agences Reuter et AFP annonçaient que trois journalistes français avaient été arrêtés vendredi à Vaduz pour avoir pénétré sans autorisation dans une propriété privée où séjourrait le prince héritier Charles d'Angleterre, actuellement en vacances d'hiver à Vaduz.

Ces informations, déclare-t-on à Vaduz, ne correspondent pas aux faits. En réalité, trois journalistes français ont été arrêtés vendredi soir pour résistance à la police effectuant un contrôle. Ces trois journalistes avaient mal parké leur voiture et un policier voulut verbaliser.

Les journalistes dont aucun ne parlait l'allemand, se lancèrent dans une vive discussion qui, par suite des difficultés de langue, dégénéra bientôt en voies de faits contre un policier qui voulait retirer ses papiers à l'un des journalistes. L'agent de police appela alors à son aide, deux fonctionnaires de la police de sûreté du Liechtenstein, il s'en suivit une rixe sans gravité, mais que les difficultés de langues fit aboutir bientôt à l'arrestation provisoire des trois journalistes. Ceux-ci ont cependant été relâchés dimanche.

Lundi auront lieu à Vaduz les formalités d'enquête.

50 PARAS ANGLAIS pour l'Extrême-Orient

LONDRES — Un nouveau contingent de 50 parachutistes a quitté hier soir la Grande-Bretagne pour l'Extrême-Orient. Le reste des renforts prévus pour faire face à toute éventualité en Malaisie partiront dans le courant de la semaine. A cette occasion, le ministre britannique de la défense a démenti hier soir une dépêche en provenance de Singapour annonçant que la Grande-Bretagne allait envoyer des bombardiers pouvant transporter des armes nucléaires ainsi que d'autres navires de guerre en Extrême-Orient.

A Whitehall cependant, on continue

de garder le silence le plus complet sur l'intention de l'Indonésie de quitter les Nations Unies. « Tant que le secrétaire général de l'ONU reste en rapport avec le gouvernement indonésien et tente, sans doute, de le faire revenir sur ses intentions, déclare-t-on dans les milieux gouvernementaux, il n'est pas possible d'exprimer un avis. »

Pénurie d'essence en Belgique

BRUXELLES — La menace d'une pénurie d'essence est la première et grave conséquence du malaise social en Belgique. Dans trois jours les raffineries de pétrole d'Anvers, paralysées par la grève de la capitainerie depuis jeudi, auront épuisé leurs stocks d'essence et de gaz oil.

Mais, la pénurie d'essence n'est pas le seul déboire promis aux Belges au seuil de cette nouvelle année. Dès jeudi, le personnel des tramways urbains et vicinaux, entamera de son côté un mouvement revendicatif.

Autre grève importante en perspective : le 11 janvier quelque 85 000 mineurs cesseront à leur tour le travail pour appuyer leurs revendications salariales.

Avalanche en Styrie

TROIS MORTS

GRAZ (Styrie) — L'avalanche qui s'est abattue aujourd'hui près de Judenburg en Styrie a fait trois morts. Il s'agit de trois chasseurs styriens, qui avaient quitté St-Oswald, en Styrie, ce matin pour chasser le gros gibier en haute montagne. Ils ont été surpris par l'avalanche à midi.

Leurs corps ont été dégagés de la neige par les services de secours de montagne cet après-midi et transportés dans la vallée.

Tué par le tram

ZURICH — Dimanche soir vers 18 h., un scooteriste de 58 ans, M. Ernst Wurgler, boulanger, qui circulait à la Badenerstrasse, a été atteint par un tramway au moment où il bifurquait à gauche, coupant ainsi la voie au lourd véhicule. Il a été projeté sur la chaussée où il a été tué sur le coup. A la suite de cet accident, la circulation des trams a été suspendue pendant près d'une demi-heure.

ACCIDENTS DE LA ROUTE AUX ETATS-UNIS

— Trois cents quatre-vingt-deux personnes ont péri dans des accidents de la route aux Etats-Unis depuis le début du week-end du Nouvel-An, jeudi soir, alors que le grand retour des automobilistes vers les villes n'a pas encore commencé. C'est en Californie, où 67 personnes se sont tuées sur la route, que les accidents ont été les plus nombreux.